

Catégorie

A

*Concours*  
de administrateur  
ou administratrice  
territorial

---

**SESSION 2025**





## BILAN

# Concours d'administrateur territorial Session 2025

---

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'administrateur territorial session 2025 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 janvier 2025.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- + **Concours externe** : 24 postes
- + **Concours externe spécial** (créé par l'ordonnance n° 2021-238 du 03 mars 2021 modifiée et le décret n° 2021-239 du 03 mars 2021, ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé et ayant suivi une classe préparatoire aux concours de la fonction publique, accessible sur critères sociaux) : 4 postes
- + **Concours interne** : 22 postes
- + **Troisième concours** : 4 postes

La période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription était fixée du lundi 17 février au vendredi 21 mars 2025.

Le jury s'est réuni le 08 avril 2025 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites dans l'un des centres d'écrits (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France, Saint-Denis-de-la-Réunion) du lundi 23 au vendredi 27 juin 2025.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 04 septembre 2025.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- + Concours externe et externe spécial : du 06 au 17 octobre 2025  
(5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- + Concours interne : du 03 au 14 novembre 2025  
(4 à 5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- + Troisième concours : du 16 au 17 octobre 2025  
(3 à 4 épreuves par candidat réparties sur 2 jours)

La réunion d'admission s'est tenue le 18 novembre 2025.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité le 1<sup>er</sup> février 2026.

# Sommaire

## **PARTIE 1 : RAPPORT FINAL**

I. COMPOSITION DES JURYS.....	- 2 -
II. EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS.....	- 4 -
III. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY .....	- 5 -
IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS.....	- 8 -
1) Concours externes.....	- 8 -
2) Concours interne.....	- 12 -
3) Troisième concours .....	- 16 -
V. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS .....	- 19 -
1) Concours externe et externe spécial .....	- 19 -
2) Concours interne.....	- 24 -
3) Troisième concours .....	- 28 -

## **PARTIE 2 : DONNEES STATISTIQUES**

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS .....	- 31 -
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS.....	- 31 -
III. PROFILS DES CANDIDATS.....	- 32 -
IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS .....	- 42 -

## II. COMPOSITION DES JURYS

	Concours externe et externe spécial	Troisième concours	Concours interne
<b>Président du jury</b>	<b>Jérôme MAILLARD</b> Administrateur territorial général – Directeur général des services, Commune de Lyon		
<b>Elus locaux</b>	<b>Julie BARENTON GUILLAS</b> Suppléante du président, Vice-présidente, Région Normandie		
	<b>Aïcha BASSAL</b> Vice-présidente, Nantes Métropole Adjointe au maire, Commune de Nantes		
	<b>Benoît CAREIL</b> Adjoint au maire, Commune de Rennes		
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Jérôme MAILLARD</b> Administrateur territorial général – Directeur général des services, Commune de Lyon		
	<b>Marion LEROUX</b> Administratrice territoriale Ancienne directrice de l'Inset d'Angers	<b>Stéphane BEAUDOUX</b> Contrôleur général de sapeurs-pompiers professionnels Directeur départemental SDIS du Doubs	
	<b>Aurélien TURC</b> Administrateur territorial, Directeur général des services Communauté Agglo Muretain	<b>Charles LAMBRECHTS</b> Administrateur territorial, Directeur de l'éducation et des collèges Département de l'Essonne (Absent excusé)	
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Émeric BREHIER</b> Consultant Président Brehier Conseils		<b>Benoît BERTIAUX</b> Ancien directeur général délégué aux grands projets, aux services techniques Commune de Saint-Malo
	<b>Raphaëlle POINTEREAU</b> Directrice générale Faculté des Sciences et Ingénierie, Sorbonne Université (Absente excusée)		<b>Guillaume SANCHEZ</b> Directeur général de la Société Protectrice des Animaux (SPA)
	<b>Benoît SABATHIER</b> Psychologue		

## II. EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS

	INTERNE	EXTERNES	TROISIÈME CONCOURS
<b>Questions sociales</b>	<b>Mme Martine LONG</b> Maître de conférences des universités en droit public à l'université d'Angers		
	<b>M. Guilhem PELLET</b> Administrateur territorial, Directeur général des services à la communauté d'agglomération du Val Parisis		
		<b>Mme Isabelle MULLER QUOY</b> Maître de conférences HDR à l'université de Picardie Jules Verne (le 17 octobre 2025)	
<b>Union européenne</b>	<b>M. Patrick BRENNER</b> Administrateur territorial au Conseil régional d'Ile de France et expert auprès de la Commission européenne		
	<b>Mme Danielle ROJAS</b> Enseignante-chercheuse Faculté de droit de Cergy Paris Université		
<b>Droit et gestion des collectivités locales</b>	<b>Mme Nelly FERREIRA</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Cergy-Pontoise	<b>M. Alain LE BRIS</b> Administrateur territorial, Premier conseiller à la Chambre régionale des comptes d'Occitanie	
	<b>M. Fabrice GENDRE</b> Administrateur territorial, Directeur général des services, Commune de Colombes	<b>M. Gilles GUIHEUX</b> Maître de conférences en droit public à l'université de Rennes	
<b>Anglais</b>	<b>Mme Faouzia BENDERDOUCHE</b> Maître de conférences à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie		
	<b>Mme Céline LETONDAL</b> Professeure agrégée – Lycée Hoche à Versailles		
<b>Allemand</b>	<b>Mme Margarete STURM FOUCAULT</b> Maître de conférences, chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'IEP de Paris (en retraite)		
	<b>Mme Eva LACROIX</b> Maître de conférences à Sorbonne Université		
<b>Espagnol</b>	<b>M. Benoît COQUIL</b> Maître de conférences en civilisation et littérature latino-américaines à l'université de Picardie		
	<b>Mme Paula KLEIN</b> Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil		
	<b>Mme Myrna INSUA</b> Professeure certifiée et chargée de cours à l'université Paris Est Créteil		

<b>Italien</b>	<b>Mme Sabina CASSANELLI-MODUGNO</b> Professeure à l'institut d'études politiques de Paris
	<b>Mme Norma ROMANELLI</b> Professeure et responsable de formation à la Chambre de commerce italienne pour la France

### **III. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY**

L'exercice du rapport général n'est pas d'évidence et cela à plusieurs égards :

- D'abord parce que le risque est réel de tomber dans la redite : la lecture des 5 derniers rapports donne en effet à voir la récurrence de certaines remarques ou de conseils que mes collègues membres du jury 2025 et moi-même partageons pour la plupart ;
- Ensuite, parce qu'il n'est jamais facile de rendre compte d'une expérience humaine doublement riche : riche de l'alchimie permise par la diversité des parcours, des statuts et des expériences des membres du jury qui, pour la quasi-totalité, ne se connaissent pas avant la publication de l'arrêté ; riche surtout de la rencontre de ce jury avec chacune et chacun des candidat-es qui ont évidemment beaucoup travaillé pour arriver devant lui, qui ont surtout, eux aussi, des parcours de vie et des parcours professionnels divers ;
- Enfin, parce qu'au croisement des 2 premiers constats, l'humilité s'impose au jury et tout particulièrement à son Président, de la même façon qu'elle a été une qualité appréciée chez les candidat-es.

Pour le dire plus simplement : si des conseils maintes fois avancés ne sont pas pris en compte, peut-être est-ce parce que la formule même du concours, au terme d'une longue et rude préparation, n'autorise guère la prise de risque ou ce qui peut sembler l'être. De même, l'alchimie du jury 2025 n'était probablement pas similaire à celle à venir du jury 2026, avec ce que cela emporte de différences dans les postures, les modes de conduite des entretiens et les types de questions posées.

Au final, les candidat-es ont à se mouvoir dans un système pouvant être fluctuant au sein du cadre réglementaire existant pour ce concours (je pense notamment à la mise en situation professionnelle collective) : cela correspond somme toute assez bien au quotidien de travail d'un-e Administrateur-trice territorial-e !

Avant d'entrer dans quelques constats, propositions voire conseils, je souhaite au nom de l'ensemble des membres du jury remercier très chaleureusement les collègues du CNFPT - Hélène Rolland-Heurtebize, Nadège Berlandier, Vanessa Buronfosse, Lydie Moka et Laurent Bournel-Bosson- pour leurs attentions quotidiennes, leur disponibilité, et leur rigueur aussi, tout au long de ces semaines. Nous avons ainsi pu travailler dans d'excellentes conditions et donner aux candidat-es toutes leurs chances. Que les collègues ayant assuré les missions si essentielles d'accompagnement et de surveillance des candidat-es soient également remerciés.

### **Envisager le temps avec le jury comme un échange, donc une rencontre**

Il ne peut s'agir ici de nier le stress d'un entretien qui constitue le point d'orgue, à tout le moins symbolique, d'une année, voire davantage, de travail.

Force est cependant de constater que les présentations liminaires comme les échanges qui suivaient ont trop souvent été marqués par des prises de position prudentes et une ouverture au monde trop limitée ou seulement nourrie de questionnements académiques... Cette prudence a prévalu notamment dans le formalisme des propos liminaires, dont la structuration (en 3 parties), probablement issue des dispositifs préparatoires, s'est avérée identique pour une grande partie des candidats ! Cela n'aide pas forcément à appuyer la qualité, ni l'originalité de son propos.

Pour instiller une dynamique dans la rencontre il faut montrer une envie ! Il a semblé au jury que les candidat-es ne partageaient, et surtout n'illustraient, que trop peu leur envie de rejoindre la fonction publique territoriale. Il n'y a qu'un pas ensuite pour penser que ce concours, et cette fonction publique, ne constituaient pas le premier choix du ou de la candidat-e...

De la même façon, l'expression d'un projet professionnel a souvent donné à voir une absence de connaissances concrètes concernant le secteur d'activité ou la strate de Collectivités envisagés. Là encore ce n'est pas tant les lacunes de connaissances qui ont semblé pénalisantes mais le faible engagement du candidat sur son projet. Alors même que les parcours préparatoires mettaient souvent en avant une vraie diversité d'expériences et/ou de stages en collectivités et autres institutions.

Ces entretiens n'ont pas été considérés par le jury comme de purs entretiens de recrutement mais il doit s'y passer quelque chose de l'ordre d'un intérêt ou d'une curiosité partagés, d'une expérience commune, d'une compréhension réciproque. Lorsque l'on cite une personnalité inspirante il est indispensable de pouvoir partager voire discuter les idées qui traversent son œuvre ou sa pensée, comme de savoir les relier à son expérience ou à ses aspirations.

### **S'appuyer sur une connaissance pratique de l'éco-système local**

Le jury a souvent considéré comme insuffisante la seule référence par les candidat-es aux « enjeux stratégiques » que porterait le cadre d'emplois d'Administrateur-trice territorial-e. En effet, ces « enjeux » ne valent que s'ils sont travaillés dans une relation singulière avec les élu-es locaux, or cette dernière a trop souvent été méconnue par les candidat-es. De même, a trop souvent été oubliée la richesse d'une fonction publique territoriale permettant d'allier quotidiennement vision stratégique et réalité du – et même des – terrain(s).

Il a semblé au jury que la vitalité des éco-systèmes locaux tient logiquement à des dynamiques de coopération, sur le territoire comme au sein des administrations locales.

Cela impose de se libérer d'une vision trop hiérarchique des cadres d'emplois et trop figée de la relation entre élu-es et cadres dirigeants.

Là encore la mise en situation professionnelle collective, a permis d'enrichir l'approche permise par l'entretien. Certains candidats se sont notamment autorisés à une certaine créativité dans la lecture du cas pratique, l'analyse qu'ils en faisaient et donc les propositions apportées, rendant cet exercice plus riche.

Le rôle de l'administrateur territorial ne se conçoit pas sans la relation à l'élu-e. De même, la richesse de ce métier ne peut se percevoir sans évoquer le collectif et notamment le rôle fondamental de manager d'équipes. Or, les questions posées par le jury (types de management, gestion des ressources humaines, prévention des conflits,...) n'ont pas toujours fait ressortir une prise de conscience réelle des candidats quant à l'importance de ces sujets, et à l'énergie qu'ils auront à y consacrer dans leur quotidien professionnel.

### **Porter les valeurs du service public**

Le jury a apprécié une bonne capacité globale des candidats à se positionner sur les sujets de discriminations, de violences sexuelles et sexistes, de laïcité ou encore de déontologie et d'éthique.

Nous avons cependant à de nombreuses reprises, regretté des lacunes importantes en matière de connaissance pratique de notre système démocratique (rôle des élu-es, déroulement des processus électoraux, place des citoyen-nes dans la décision, ...).

Il nous a également semblé que le principe d'adaptation (ou de mutabilité) du service public devrait inciter davantage les candidat-es à s'approprier des concepts et problématiques émergents, qui renouvellent la conception comme la mise en œuvre des politiques publiques.

À titre d'exemple, il aurait été appréciable que certains sujets soient mieux connus : l'« éco-conditionnalité des aides », en réponse aux enjeux de la transition écologique, les « droits culturels », qui invitent à repenser l'action publique, ou encore l'approche de « santé globale », qui transforme aujourd'hui en profondeur la conduite des politiques de santé au sein des Collectivités territoriales.

Pour sa part le jury a veillé à être vigilant aux enjeux de parité et de mixité dans le respect du cadre réglementaire du concours.

\*

\* \*

Au nom de l'ensemble du jury, je souhaite dire, ou redire, aux admissibles et à tous les candidat-es qui ont concouru, combien l'action publique locale et les Collectivités territoriales offrent un espace prodigieux d'épanouissement professionnel et personnel, quels que soient les statuts et les cadres d'emplois.

Aux 53 candidat-es admis au concours 2025 nous souhaitons de profiter des 18 mois de formation qui s'ouvrent pour contribuer ensuite pleinement à l'approfondissement de la décentralisation en France.

Jérôme MAILLARD

# IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS

---

## 1) Concours externes

### ✚ Composition portant sur un sujet d'économie :

**La compétence culture : gouffre financier ou source de recettes pour les collectivités territoriales ?**

Le sujet, au cœur des politiques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, a souvent été traité de manière scolaire avec peu d'apports personnels. L'exploitation des documents a été assez satisfaisante mais les copies manquent globalement de raisonnement, d'analyse et la mobilisation des connaissances économiques a été laborieuse.

Le niveau est globalement hétérogène. Les très bonnes copies se distinguent par une problématisation claire, des connaissances solides et une réflexion personnelle. Un grand nombre d'entre elles restent descriptives, peu problématisées ou hors-sujet. Les lacunes fréquentes concernent le cadrage conceptuel, la maîtrise du sujet et la qualité de l'argumentation.

Il convient donc de :

- soigner la problématisation ; une bonne copie commence par une question claire et bien posée,
- mobiliser des connaissances précises, notamment sur les collectivités territoriales,
- éviter les passages trop narratifs ou descriptifs qui manquent de réflexion personnelle,
- structurer son propos avec des parties équilibrées et une conclusion solide.

Enfin, outre les recommandations classiques relatives à la forme, à la présentation, à l'orthographe, il semble important de rappeler que ce type de devoir doit permettre d'apprécier les connaissances du candidat, mais aussi et surtout, ses capacités d'analyse et de réflexion. Cela implique donc de sortir des sentiers battus, de prendre quelques risques en exprimant des positions personnelles à partir du moment où elles sont argumentées.

### ✚ Composition portant sur un sujet de droit public :

**La protection des élus locaux**

Le niveau a été moyen. Le sujet a souvent été traité de manière incomplète avec un manque d'analyse et des développements trop généraux. Les candidats doivent absolument montrer qu'ils ont réfléchi au sujet.

Beaucoup de copies se sont contentées d'une synthèse (parfois avec des erreurs) des documents à l'appui. Il est donc important d'être vigilant sur le fait qu'il est attendu une composition et non une note de synthèse.

Le sujet invitait à traiter différents aspects du droit public notamment le droit constitutionnel, le droit administratif et le contentieux ainsi que ses dimensions financières.

Il est préconisé de :

- Maîtriser les fondamentaux du droit public,
- Se tenir informé de l'actualité,
- Se mettre en situation professionnelle,
- De prendre le temps de bien lire le sujet et le dossier afin d'éviter le hors-sujet.

✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale :**

**Propositions d'actions de prévention et de lutte contre les violences conjugales dans le cadre d'une rencontre entre le Président du Conseil départemental et le Préfet**

Une majorité de copies présentait une assez bonne maîtrise de la technique de la note sur dossier avec propositions. Elles comportaient le plus souvent une introduction bien structurée avec une accroche, un développement et une annonce de plan.

Rares sont les candidats cependant qui ont véritablement cherché à identifier les enjeux et donc à problématiser le sujet en introduction.

Par ailleurs, ils ont démontré un faible apport personnel. Ils sont restés centrés sur l'exploitation du dossier sans démontrer de réelle capacité d'analyse des enjeux. Certaines copies ont pu heurter par le manque d'empathie ou de compréhension des enjeux humains de la question des violences intrafamiliales avec un oubli du bénéficiaire/usager de ladite politique, les chiffres sont cités sans mesurer l'impact.

Le sujet fait écho à une préoccupation sociale récente et était donc susceptible d'intéresser les candidats. En outre, il permet de mettre en valeur le nécessaire partenariat que doivent nouer les collectivités, avec l'Etat d'une part, et avec les autres collectivités du territoire, d'autre part.

Le dossier est très bien pensé. Il était composé de documents très intéressants, très variés dans leur nature et très riches qui permettaient aux candidats de disposer d'une base documentaire tout à fait adaptée pour produire des copies de qualité.

Il est conseillé aux futurs candidats de :

- **Veiller à identifier les enjeux du sujet**, idéalement en introduction, dans le cadre de la problématisation du sujet, à défaut, en première partie, dans des développements plus approfondis. Les enjeux sont souvent pluriels : sociaux, sociétaux, économiques, sanitaires...Au-delà de cette grande catégorisation, il importe de pouvoir qualifier ces enjeux. Cela montre une prise de hauteur vis-à-vis du sujet.
- **Prendre le temps de réfléchir à la structuration de la copie et ne pas commencer la rédaction des développements sans avoir finalisé celle-ci** : une bonne structuration permet d'embrasser tous les aspects du sujet tout en évitant les redondances. Par ailleurs, les titres doivent avoir du sens et être suffisamment précis pour annoncer le contenu de la partie. Une partie doit être structurée en deux ou trois sous-parties. Au-delà, le plan doit être repensé car il est de nature à empêcher une progression fluide de la démonstration.
- **Être précis et technique** : les propos généraux, que ce soit dans l'accroche de l'introduction, l'analyse ou les développements ne présentent qu'un faible intérêt. Il convient d'appuyer les développements par des références précises (souvent juridiques). S'agissant spécifiquement des propositions opérationnelles, elles permettent d'évaluer le degré de compréhension du sujet et de ses enjeux. Il est inutile de proposer « la constitution d'un comité de pilotage » ou un « diagnostic de la situation » sans en préciser les contours et les objectifs. Les différences de notes sont ainsi beaucoup plus liées à la capacité des candidats à formuler des propositions qui relèvent du cœur de la politique publique considérée. Souvent, celles-ci sont trop générales et pourraient être dupliquées sur beaucoup d'autres sujets.

- **Multiplier les références et illustrations.** Les propositions doivent être illustrées par des exemples « inspirants » pour l'élus à l'origine de la commande. Ces exemples sont souvent proposés dans le dossier. Il convient de s'en saisir : proposer des éléments de parangonnage (benchmark) permet souvent de mettre en valeur la pertinence de la proposition et de renforcer son caractère opérationnel.

#### ✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine :

##### **Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?**

Le niveau est faible et les candidats ont témoigné peu d'intérêt pour les collectivités territoriales alors que le sujet s'y prêtait. Globalement les copies ne proposaient pas de véritable problématisation et s'avéraient très pauvres en termes d'argumentation. L'absence de profondeur, d'analyse critique et de mise en perspective historique est en effet à déplorer. Les analyses restaient souvent très superficielles et décevantes pour ce niveau de concours. De très nombreux candidats se sont en effet contentés de commenter l'actualité sans étayer leur devoir de références pluridisciplinaires pertinentes et de connaissances solides (les références proposées étaient très souvent approximatives voire manifestement erronées). Ensuite, les devoirs manquaient de rigueur ; le niveau d'orthographe et de grammaire est réellement problématique et nuit à la lecture des copies.

En outre, en ce qui concerne la méthode, les introductions, transitions et conclusions étaient soit inexistantes, soit insuffisamment travaillées.

Enfin, très peu de candidats ont proposé des solutions concrètes et innovantes en lien avec les collectivités territoriales (alors même que le vieillissement de la population constitue l'un des défis majeurs des départements, au cœur de leurs compétences obligatoires). Les analyses proposées, très centralisatrices, théoriques et parisiennes, étaient souvent déconnectées du fonctionnement des collectivités territoriales.

Le sujet, ancré dans l'actualité, pertinent et très ouvert, ne présentait pas de difficultés majeures et invitait les candidats à faire appel à de nombreuses références et connaissances pluridisciplinaires. Malheureusement, les candidats ont souvent adopté une approche très simpliste et peu enthousiasmante du sujet (avantage et inconvénient du vieillissement de la population), sans en explorer toutes les facettes et potentialités.

Il est suggéré quelques conseils et pistes d'amélioration :

- **Travailler la méthode et gagner en rigueur** : structuration d'une problématique percutante qui va permettre de rythmer le devoir et de se démarquer des autres candidats, travail soigné de l'introduction, de la conclusion, des transitions, vigilance particulière concernant les règles de grammaire et d'orthographe. Le style et les qualités rédactionnelles sont également à travailler en vue de proposer une démonstration fluide et intelligente. Un plan innovant étayé d'une argumentation pertinente sera récompensé.
- **Proposer une argumentation étayée de références pluridisciplinaires variées, pertinentes et solides** : il faut absolument proposer des connaissances académiques et transversales, être également audacieux, surprendre avec des connaissances littéraires, artistiques, sportives appropriées.
- **Gagner en analyse et veiller à sortir de la culture « réseaux sociaux », « café du commerce » et « chaînes d'actualité en continu »** : les copies doivent gagner en profondeur, en hauteur de vue et se détacher d'un commentaire instantané de l'actualité.
- **Mieux connaître le fonctionnement des collectivités territoriales** : lire la Gazette des communes, **faire des stages dans les collectivités** et exploiter au maximum ces expériences pour illustrer les devoirs d'exemples innovants et concrets, échanger avec des administrateurs territoriaux pour saisir toute la richesse et la complexité des métiers, mêlant niveau stratégique et opérationnel, ainsi que les enjeux du management et du service public de proximité.

- **Démontrer un réel intérêt** pour les territoires, la décentralisation et le management au sein des collectivités.
- **Tester plusieurs plans** avant de se lancer et rédiger les titres des sous paragraphes pour vérifier leur articulation.
- **Ne pas oublier** qu'il s'agit d'un concours de la fonction publique territoriale et qu'il y a du sens à fournir des exemples dans ce domaine.
- **Garder du recul** par rapport aux connaissances acquises qui restent parfois trop théoriques.
- **Prendre conscience** que l'écriture d'une composition de ce type requiert l'usage d'un style éloigné de la langue parlée.
- **Développer les solutions** : beaucoup de copies décrivent les problématiques sans chercher à les résoudre réellement. Proposer des solutions concrètes, c'est une façon de personnaliser la copie et de s'engager.
- **Prendre le temps de s'entraîner** aux épreuves écrites dans les conditions réelles. Cela est essentiel pour savoir gérer son temps, pratiquer la rédaction manuscrite, développer l'aisance dans l'expression écrite et bien sûr assimiler la méthodologie requise.

### 🚦 Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes

Question 1 : **Les ratios de capacité de désendettement sont-ils encore pertinents ?**  
(8 points)

Question 2 : **Quel bilan tirer de la certification des comptes publics ?** (6 points)

Question 3 : **Faut-il réformer la dotation globale de fonctionnement ?** (6 points)

Le niveau général est plutôt bas, plus bas que les années précédentes. Les copies sont dans l'ensemble correctement problématisées et la gestion du temps est correcte en progression par rapport aux sessions passées.

Mais le niveau de l'analyse et l'apport de connaissances sont en baisse et largement insuffisants.

Les sujets avaient plusieurs qualités :

- Modernité : Ce sont des sujets d'une grande actualité qui nécessitent toutefois une grande maîtrise de la matière finances publiques.
- Nécessité d'un esprit critique : Ce ne sont pas des questions de simples connaissances, il faut avoir une certaine distance critique pour les traiter.
- Technicité : Ces questions supposent une connaissance technique en finances publiques.

Question 1 : Peu de candidats semblent connaître le sujet. Par méconnaissance, la question a été traitée de manière plus large en agrandissant soit la problématique du désendettement soit à celle des agrégats financiers des collectivités. Cela a pu laisser l'impression que les candidats n'ont pas lu le sujet. De nombreuses réponses sont globalement hors-sujet. Très peu de copies ont évoqué la définition, les chiffres du ratio, les plafonds par strate de collectivités. Le montant du ratio est pourtant indiqué dans les documents joints mais une minorité de candidats a fait le calcul.

La formulation du sujet, évoquant « les » (au pluriel) ratios de désendettement a posé problème aux candidats quant à la définition des termes.

Question 2 : Il a été relevé de nombreuses confusions avec les contrôles existants du comptable voire du Préfet. Le sujet est peu connu des candidats et les réponses demeurent floues. Beaucoup d'entre eux pensent que la certification est déjà généralisée.

Question 3 : La question est globalement bien maîtrisée s'agissant d'un sujet assez classique. On peut en revanche déplorer que l'analyse soit partielle sur les limites de la DGF actuelle et les recommandations.

Il est proposé d'attirer l'attention des candidats sur certains points :

- Au-delà des connaissances, il est attendu des candidats une capacité à prendre de la hauteur par rapport au sujet. En ce sens la problématisation et le plan jouent un rôle essentiel. Une bonne problématique, enrichie de connaissances, assure la qualité du devoir.
- Il est essentiel de définir le sujet. Cela permet de montrer qu'il est compris et maîtrisé et d'éviter une réponse hors sujet.
- Il est attendu des candidats du niveau d'administrateur, d'être en capacité de faire des préconisations sur les problématiques posées. Elles doivent toutefois être appropriées. Par exemple, citer la certification comme outil de pilotage de l'investissement n'apparaît pas comme la préconisation la plus opportune de prime abord. Les préconisations doivent également être étayées : affirmer qu'il faut réformer la DGF sans expliquer sur quels points présente peu d'intérêt.
- De nombreuses copies demeurent trop générales. Quand une idée est évoquée, il est essentiel de l'illustrer à travers des exemples concrets et précis. Cela apporte du crédit à la démonstration et permet d'éviter les généralités.
- Attention à certaines approximations, difficilement acceptables pour ce niveau de concours (exemple : « Cour régionale des comptes »).

## **2) Concours interne**

✚ **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie :**

**Objectif zéro chômeur de longue durée : quelle place pour les territoires ?**

Les copies révèlent une grande hétérogénéité dans la maîtrise de l'exercice. Beaucoup souffrent d'un manque de cadrage conceptuel, de paraphrase excessive et d'une absence de réflexion personnelle. Toutefois, certaines montrent des efforts intéressants en matière de prise de recul et de mobilisation de connaissances. L'enjeu principal reste de dépasser la description pour proposer une analyse structurée et problématisée.

Le sujet proposé est pertinent et riche, et il permet de discriminer les copies en fonction de leurs qualités respectives. Les candidats semblent souvent s'orienter vers une approche trop descriptive ou institutionnelle, au détriment de l'analyse économique attendue.

Les candidats doivent éviter la paraphrase et viser une véritable analyse des documents. Il est essentiel de structurer la copie autour d'une problématique claire, en mobilisant des pistes argumentées. Une bonne note de synthèse repose sur la prise de recul, la clarté de l'expression et la capacité à articuler les idées dans une réflexion cohérente.

En ce qui concerne les propositions, elles sont souvent très classiques alors qu'il est opportun de prendre du temps pour faire des propositions de qualité, voire des propositions qui n'ont pas été suggérées par le dossier documentaire.

C'est la « partie propositions » qui fait la différence entre les candidats. On attend des recommandations opérationnelles et non des listes de mesures non décrites, non ordonnées et avec lesquelles on ne peut prendre aucune décision.

#### **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public :**

**Note de synthèse sur le cadre juridique de la procédure disciplinaire dans la fonction publique territoriale en cas de comportement inapproprié d'un agent (violences et insultes, propos sexuels ou sexistes) accompagnée de propositions concrètes pour gérer la situation.**

D'une façon générale, les candidats ont plutôt compris le sujet mais la plupart ne connaissait pas suffisamment le domaine de la discipline pour faire des apports personnels. Un certain nombre a eu du mal à trouver un plan intéressant et permettant de développer d'une façon claire et complète le cadre juridique.

Les candidats doivent faire en sorte d'être complets sans être trop longs (puisqu'il faut s'adapter à l'interlocuteur qui a besoin d'une réponse claire et compréhensible). Cependant, il ne faut pas oublier d'appuyer les affirmations par des références juridiques (notamment issues du dossier).

En ce qui concerne les préconisations, peu de candidats ont fait des propositions opérationnelles utilisables immédiatement. Il faut qu'ils s'astreignent à rédiger un plan d'action qui soit le plus précis possible (en termes d'actions, d'acteurs, de temporalité) pour pouvoir être mis en œuvre directement après la lecture de la note. Trop souvent les préconisations sont très hypothétiques, vagues.

#### **Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle :**

**Note qui présente le cadre juridique et les possibilités en matière de police municipale, de sécurité et de prévention de la délinquance, qui liste les champs d'action pouvant être ceux de l'EPCI, présente des pistes d'actions et les partenariats à développer, en précisant dès lors les rôles respectifs des communes et de l'EPCI.**

Une grande majorité des copies présentait une maîtrise de la technique de l'épreuve de note sur dossier avec propositions. Toutefois le niveau est apparu globalement assez faible.

Sur le fond, les candidats ont généralement compris le sujet même si les copies révèlent des confusions dans les compétences des EPCI.

Un nombre élevé de devoirs présentait une introduction de faible qualité. Celle-ci s'est presque toujours résumée à une répétition, à peine une reformulation, du contexte présenté dans la commande. Les enjeux n'ont presque jamais été véritablement analysés et approfondis. De nombreuses copies mêlent en outre insécurité et sentiment d'insécurité, assimilant rapidement l'une à l'autre.

La structuration des devoirs accusait presque toujours des faiblesses. Nombreux ont été les candidats qui ont entamé leur copie par une présentation du cadre juridique offert aux EPCI sans prendre le temps d'interroger les compétences de l'État et surtout des communes. Cette absence minimale de prise de hauteur a empêché les candidats de porter un regard distancié sur le rôle des EPCI en matière de sécurité.

Cette épreuve requiert une préparation spécifique : derrière ce qui pourrait ressembler à une évidence, du fait du dossier joint et des éléments « à disposition », se cache le besoin d'organisation, tant sur le plan des idées, que matérielle (gestion du temps imparti), une méthode et une rigueur de démonstration. Pour de nombreuses copies, l'exploitation des éléments issus du dossier est insuffisante. La réflexion autour d'une problématique définie, suivie et logique constitue également un enjeu essentiel à la bonne compréhension de la réflexion des candidats.

Ils doivent intégrer que la plus-value du devoir réside dans la pertinence des propositions, qui doivent s'inscrire dans une stratégie explicitée et aborder des aspects concrets : acteurs, budget, méthode, calendrier... Ils doivent se mettre à la place du destinataire de la note pour apprécier ce qui est attendu.

Quelques conseils peuvent être donnés aux futurs candidats :

- **Soigner l'introduction** : une bonne introduction comporte a minima une accroche pertinente et originale ; une mise en valeur des enjeux : celle-ci doit être soignée de manière à montrer une prise de hauteur sur le sujet. Au-delà des enjeux opérationnels, le sujet s'inscrit souvent dans un enjeu beaucoup plus global, qu'il convient d'identifier et de présenter de manière pertinente avec une annonce de plan synthétique et précise. Trop souvent, l'introduction se limite à un rappel de la commande et ne présente donc aucune plus-value.
- **Prendre le temps de réfléchir à la structuration de la copie et ne pas commencer la rédaction des développements sans avoir finalisé celle-ci** : une bonne structuration permet d'embrasser tous les aspects du sujet tout en évitant les redondances. Par ailleurs, les titres doivent avoir du sens et être suffisamment précis pour annoncer le contenu de la partie. Une partie doit être structurée en deux ou trois sous-parties. Au-delà, le plan doit être repensé car il est de nature à empêcher une progression fluide de la démonstration.
- **Être précis et technique** : les propos généraux, que ce soit pour l'accroche de l'introduction, l'analyse ou les développements ne présentent qu'un faible intérêt. Il convient d'appuyer ses développements par des références précises (souvent juridiques). S'agissant spécifiquement des propositions opérationnelles, elles permettent d'évaluer le degré de compréhension du sujet et de ses enjeux. Il est inutile de proposer « la constitution d'un comité de pilotage » ou un « diagnostic de la situation » sans en préciser les contours et les objectifs. Les différences de notes sont ainsi beaucoup liées à la capacité des candidats à formuler des propositions qui relèvent du cœur de la politique publique considérée. Souvent, celles-ci sont trop générales et pourraient être dupliquées sur beaucoup d'autres sujets.
- **Multiplier références et illustrations**. Les propositions doivent être illustrées par des exemples « inspirants » pour l' élu à l'origine de la commande. Ces exemples sont souvent proposés dans le dossier. Il convient de s'en saisir : proposer des éléments de parangonnage (benchmark) permet souvent de mettre en valeur la pertinence de la proposition et renforcer son caractère opérationnel.

## ✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine :

### **Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?**

Le niveau des copies est globalement moyen. Dans la grande majorité, les candidats n'ont pas su produire une réflexion spécifique sur le sujet et se sont limités à une approche scolaire de type « problème/solution » beaucoup trop généraliste. Cela a trop souvent donné lieu à des inventaires de constats sur la société française suivis d'un catalogue de solutions, au détriment de l'effort argumentatif et démonstratif. On peut déplorer dans un nombre conséquent de copies l'existence de difficultés dans l'expression écrite et dans le fait de verbaliser finement, dans un effort démonstratif, des idées, liées les unes avec les autres.

Les meilleures copies sont celles qui ont su bâtir un argumentaire pertinent allant au-delà des poncifs, élargir la focale et exploiter des références sociologiques, historiques ou cinématographiques et éviter le traitement partiel voire le hors-sujet. Le thème du vieillissement et de son effet transformatif sur la société a été bien approché (tension du modèle social, rapport intime et vision sociétale du vieillissement, effets entre les générations, prise de recul du phénomène à l'international, transformations des politiques publiques et notamment locales). Elles ont réussi à développer une problématique originale et une analyse qui leur est propre, tout en concluant leurs réflexions par des propositions concrètes.

Outre la culture générale qui doit être développée en vue du concours, il est très important de prendre le temps de s'entraîner aux épreuves écrites dans les conditions réelles. Cela est essentiel pour savoir gérer son temps, pratiquer la rédaction manuscrite, développer l'aisance dans l'expression écrite et bien sûr assimiler la méthodologie requise. Trop de copies sont pénalisées par des défauts notables dans la construction d'une réflexion argumentée avec des exemples analysés dans la continuité de la démonstration d'une thèse. Il faut également rappeler l'importance d'une maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe avec une attention portée à la lisibilité de l'écriture.

Il convient de veiller à bien définir les termes du sujet dès l'introduction et à expliciter clairement la problématique choisie ainsi que l'annonce du plan. Une mise en perspective du sujet (histoire, sociologie, sortir des frontières hexagonales) et des références sont toujours un plus.

Enfin, quelques conseils peuvent être donnés :

- Se doter d'une accroche seulement si celle-ci éclaire le sujet de manière originale.
- Poser clairement les termes du sujet et les définir pour cadrer le périmètre de la réflexion et éviter les hors-sujets.
- Trouver une problématique personnelle qui servira de guide au déploiement de la vision que le candidat a du sujet.
- Faire une vraie conclusion.
- Être certain des auteurs que l'on cite, par exemple éviter d'attribuer une citation à Victor Hugo si elle est d'Émile Zola.

## **Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes**

**Question 1 : Comment concilier libre administration des collectivités et participation à l'effort de redressement des comptes publics ? (6 points)**

**Question 2 : Quel bilan peut-on établir de l'affectation d'une fraction de TVA nationale aux collectivités ? (6 points)**

**Question 3 : Comment mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la situation financière d'un département ? (8 points)**

Il a été constaté globalement un faible niveau des candidats insuffisamment préparés et la non-compréhension des sujets pour un certain nombre d'entre eux qui les amène à « réciter » des leçons au lieu de réellement démontrer un argumentaire et incarner une hauteur de vue. Il a manqué de la synthèse, des données budgétaires et financières (grands agrégats). Surtout la troisième question a été trop imparfaitement traitée pour des candidats internes, alors qu'elle portait sur la démarche, ce qui permettait de développer l'approche méthodologique.

Il faut absolument documenter et actualiser la matière des finances publiques, il y a encore trop de candidats qui ont des connaissances parfois anciennes, voire erronées.

Une bonne copie passe par une problématisation et une contextualisation du sujet, un apport de connaissances (théories et données sélectionnées), et une prise de position sur les rapports financiers entre l'État et les collectivités territoriales. Enfin, les candidats qui apportent des perspectives de réformes argumentées sont valorisés.

### **3) Troisième concours**

#### **Note de synthèse portant sur un sujet d'économie :**

**L'IA (Intelligence Artificielle) : évolution ou révolution pour le développement économique des territoires**

Les copies ressemblent parfois à des compositions de culture générale ; les candidats ne mobilisant pas de raisonnements économiques (théories, quantification des démonstrations, interactions entre agents économiques).

Il ne faut pas hésiter à affirmer un peu plus un point de vue à condition qu'il soit étayé et nuancé. Les propositions méritent d'être davantage approfondies. Elles ont été peu présentes et souvent assez difficiles à mettre en œuvre. C'est souvent un levier pour discriminer les bonnes copies des copies moyennes.

#### **Note de synthèse portant sur un sujet de droit public :**

**Rédaction d'une note de synthèse relative à une réflexion stratégique visant à redéfinir le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi), dans un contexte où les impératifs de production de logements, notamment sociaux, doivent être conciliés avec les restrictions imposées par la loi ZAN en matière de consommation foncière.**

Dans l'ensemble le niveau a été très moyen.

Outre le fait évidemment de maîtriser les fondamentaux du droit public, il est conseillé de se tenir informé de l'actualité et de se mettre en situation professionnelle pour le concours.

**✚ Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale :**

**Rédaction d'une note rappelant le cadre et les enjeux d'un SERM ainsi que des propositions opérationnelles afin que la Région puisse rapidement proposer une initiative prenant ainsi le leadership du projet, en s'inscrivant dans un cadre facilitant les mobilités de tous à court, moyen et long terme.**

Il a été remarqué, dans la plupart des cas, une bonne maîtrise du formalisme de la note de synthèse. Mais l'utilisation des connaissances personnelles a manqué pour proposer des solutions pertinentes tenant compte des compétences des différentes collectivités et des partenaires.

La méthodologie de projet est trop souvent plaquée et ne permet pas de valoriser les démarches de pilotage et de coopération entre les acteurs institutionnels.

Il est conseillé de :

- Bien lire et analyser le sujet pour répondre à la commande et non faire une dissertation générale,
- Ne pas rédiger des « éléments de langage » sauf si c'est précisément demandé,
- Bien répartir ses connaissances pour identifier les compétences et le positionnement de la collectivité au cœur du sujet pour proposer une réponse pertinente,
- Prendre en compte les éléments de contexte et d'actualité pour ne pas soumettre des solutions coûteuses alors que les restrictions financières et de postes pèsent sur les collectivités,
- Veiller à la qualité de l'écriture, de la syntaxe et de l'orthographe.

**✚ Composition portant sur une question de la société contemporaine :**

**Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?**

Les copies laissent entrevoir des disparités culturelles, rédactionnelles et méthodologiques. Les notes sont assez recentrées autour de la moyenne.

Le sujet proposé, en phase avec l'actualité, permettait diverses approches si bien que chacun pouvait l'appréhender. Sa formulation est claire, donc l'énoncé ne posait pas de problème de compréhension et ne devait pas mettre en échec les candidats.

Les futurs candidats doivent trouver le temps de se préparer, se tenir au courant de l'actualité, lire et consolider leurs fondamentaux.

Il s'agit de formuler un plan, une thèse, des exemples, des illustrations, de se montrer précis et rigoureux dans la démarche de raisonnement.

Enfin, il faut répondre à la question posée dans la conclusion, c'est rarement le cas. Le temps de la conclusion écrite est important, avec du contenu.

## ✚ Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes

Question 1 : **Quels sont les grands enjeux de l'amélioration de la fiabilité des comptes publics.** (6 points)

Question 2 : **Qu'est-ce qu'un bon impôt ?** (7 points)

Question 3 : **Évaluation des politiques publiques et diminution de la dépense publique** (7 points)

Le niveau est un peu meilleur que l'année dernière : toujours autant de copies très faibles, moins de copies moyennes mais davantage de bonnes copies.

Sur la question 1, beaucoup de candidats ont peiné à se détacher du document.

Sur la question 2, alors que le sujet est relativement présent dans l'actualité, une part significative de candidats n'a pas puisé dans les débats contemporains pour problématiser et illustrer leur réponse.

Sur la question 3, des candidats n'ont pas réussi à présenter l'évaluation des politiques publiques alors que le sujet est relativement présent dans l'actualité.

Il est conseillé de :

- Lire un manuel de base de finances publiques,
- Lire régulièrement la presse territoriale et nationale de façon à être en capacité de mettre en perspective les enjeux avec les connaissances techniques,
- Compléter ces lectures avec a minima celle des derniers rapports de la Cour des comptes,
- Se faire une fiche avec les principaux indicateurs des finances publiques.

## VI. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS

---

### 1) Concours externe et externe spécial

✚ Mise en situation professionnelle collective

<b>Contexte</b>	Suite à plusieurs contrôles présentant des résultats d'analyses bactériologiques médiocres sur les eaux de baignade de 2 plages, le directeur de l'ARS informe le Maire d'une grande station balnéaire que les plages doivent être fermées temporairement et risquent un déclassement l'année suivante si aucune mesure efficace n'est mise en oeuvre. Le Maire demande donc au (à la) DGS de la Ville de lui préparer un plan d'action en lien avec l'Agglomération qui réalise les profils de baignade dans le cadre de la compétence assainissement (eaux usées et eaux pluviales).
<b>Problématique</b>	Une réunion entre la Ville et l'agglomération est organisée en vue de faire le point sur la situation plage par plage, la relation entre les pollutions bactériennes constatées et des problèmes sur les réseaux d'assainissement ou d'eaux pluviales, le schéma directeur d'assainissement en cours d'élaboration par l'agglomération. Le but est de proposer un plan d'action global avec des actions à court, moyen et long terme.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- DGS de la ville,</li><li>- DGA services à la population de la ville (notamment les sports et le tourisme)</li><li>-DGS de l'agglomération</li><li>-DGA en charge de l'environnement (notamment GEMAPI et Assainissement)</li></ul>

<b>Contexte</b>	Le président d'un département métropolitain souhaite établir un plan d'actions en faveur de la santé mentale, mobilisant les services départementaux, dans un cadre budgétaire contraint. Il souhaite convaincre l'assemblée délibérante de la pertinence de ce projet.
<b>Problématique</b>	Une première réunion rassemblant les principaux secteurs concernés doit permettre d'étudier les grandes lignes d'un projet et les leviers possibles au sein des services départementaux existants, tout en respectant la trajectoire budgétaire très contrainte. Elle doit permettre au président de faire une première intervention en assemblée départementale le mois suivant.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Directeur ou Directrice général(e) des services</li> <li>-DGA Action sociale</li> <li>-DGA Education citoyenneté</li> <li>-DGA RH et Finances</li> </ul>

#### Droit et gestion des collectivités territoriales

- Les relations entre l'État et les collectivités locales
- Comment financer les dépenses d'investissement des collectivités locales et de leurs établissements publics ?
- Les établissements publics locaux
- Le dialogue social au sein des collectivités locales
- Les relations préfet-département
- Les obligations de service de l'agent public local
- Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale
- Les agents contractuels dans la fonction publique territoriale
- Quel est l'apport de présenter un budget vert ?
- Les élections municipales
- Utilité des référents déontologie et laïcité dans les collectivités locales

*Le programme de l'épreuve a été travaillé diversement selon les candidats. Les bonnes prestations se caractérisent par une bonne capacité à problématiser le sujet puis à dérouler un argumentaire et arrêter une position si nécessaire.*

*Le temps de l'épreuve a été parfaitement utilisé indépendamment du niveau des candidats.*

*Les prestations faibles soulignent l'absence de maîtrise des bases fondamentales en droit, ce qui serait pour les candidats externes le moyen de fonder un raisonnement pour les sujets relevant de la gestion.*

*Il est conseillé :*

- *de développer une capacité à concrétiser des connaissances théoriques,*
- *de prendre du recul sur l'organisation et la gestion des collectivités locales, perçues par le seul prisme des rapports institutionnels,*
- *de faire preuve de curiosité sur l'environnement local.*

## Questions européennes

- Un État membre peut-il refuser d'appliquer le droit de l'Union au nom de son intérêt national ?
- La crise sanitaire a-t-elle renforcé l'unité des États membres de l'Union européenne en matière de protection de la santé humaine ?
- Dans quelle mesure la Commission européenne exerce-t-elle un rôle central dans l'impulsion et le suivi du droit de l'Union ?
- Quel rôle jouent les principes généraux du droit dans la protection des droits au sein de l'Union européenne ?
- Les instruments à disposition de l'Union européenne permettent-ils de réagir aux atteintes répétées à l'État de droit ?
- L'établissement du parquet européen contribue-t-il à l'approfondissement de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ?
- Quels sont les effets de la multiplication des agences, structures et organes spécialisés sur l'unité du système institutionnel européen ?
- Dans quelle mesure le principe d'attribution des compétences encadre-t-il l'action de l'Union ?
- Les relations entre UE et USA en 2025
- France-Allemagne : le couple historique de la construction européenne est-il en panne ?

*La plupart des candidats ont su se repérer dans les différentes thématiques européennes et proposer un exposé initial structuré. Tous ont été en mesure de répondre, globalement, aux questions posées, démontrant une connaissance correcte des grands enjeux européens.*

*Cependant, des lacunes apparaissent encore fréquemment sur les questions des recours et de la jurisprudence, ainsi que, pour certains, sur les aspects institutionnels. Par ailleurs, quelques candidats ont peiné à illustrer les politiques de l'Union par des exemples concrets ou récents.*

*Il serait souhaitable que les candidats veillent à relier systématiquement leurs connaissances théoriques à des exemples factuels et d'actualité afin de démontrer leur compréhension du fonctionnement pratique de la structure européenne et de ses politiques. Ils gagneraient à mobiliser des exemples variés et à développer une réflexion plus distanciée et réflexive pour donner plus de cohérence à la démonstration. Enfin, les candidats sont invités à donner une conclusion, à la soigner afin d'ouvrir la discussion avec le jury.*

## Questions sociales

- Quels dispositifs afin de garantir l'égalité réelle femmes/hommes dans les administrations ?
- L'existence d'un CCAS est-elle toujours justifiée ?
- Le revenu universel
- La participation des bénéficiaires de droits sociaux à leur prise en charge
- Les outils de coopération sanitaire
- La qualité d'accueil dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- La précarité énergétique
- Faut-il fusionner les minima sociaux ?
- La charte sociale européenne

*Le niveau des candidats a été très inégal ainsi que la qualité de la posture de la prestation orale.*

*Il est recommandé de travailler l'ensemble du programme.*

## 🇬🇧 Anglais

- Who could begrudge Rachel Reeves free tickets when she was, er, just trying to be a good parent?  
(By Catherine Bennett - Shortened and adapted from *The Guardian*, 30 Mar 2025)
- Private groups work to identify and report student protesters for possible deportation  
(By Adam Geller - Adapted from *The Associated Press*, March 29, 2025)
- Global stock markets fall as new Trump tariffs loom  
(By Graeme Wearden and Kalyeena Makortoff - Adapted from *The Guardian*, Mon 31 Mar 2025)
- Just like McCarthy, Trump spreads fear everywhere before picking off his targets  
(By Kenan Malik - Shortened and adapted from *The Guardian*, 30 March 2025)
- What the AI Generation Can Learn from the Dotcom Bust  
(By Steve Case - Shortened and Adapted from *TIME*, Apr 1, 2025)
- White House urges patience on tariffs as anxiety over prices escalates  
(By Adam Cancryn & Daniel Desrochers - Shortened and adapted from *Politico*, 05 May 2025)
- London councils yet to spend £130m in local climate funds  
(By Sam Gelder - Shortened and adapted from *The Guardian*, 26 April 2025)
- Government will step in to support key industries amid tariff turmoil, says Starmer  
(By Pippa Crerar - Adapted from *The Guardian*, 06 April 2025)
- Farmers in England fear for nature after sustainable farming funding frozen  
(By Helena Horton - Shortened and adapted from *The Guardian*, 05 April 2025)
- Welfare cuts won't succeed without healthier jobs  
(By Alice Martin and Stavroula Leka - Shortened and adapted from *The Conversation*, 07 March 2025)

## 🇪🇸 Espagnol

- Arranca DES 2025 con Málaga como epicentro europeo de la innovación tecnológica  
(Redacción SER Málaga, 10 de junio de 2025)
- La escritura a mano favorece la conectividad cerebral y el aprendizaje en niños  
(Brisa Bujakiewicz, Infobae, Buenos Aires, 11 de Junio de 2025)

## 🇩🇪 Allemand

- Angela Merkel befürwortet migrationspolitische Pläne von Schwarz-Rot  
(Von Leon Ginzler - Die Zeit 10. April 2025)
- In Buchenwald streiten sie jetzt über Gaza  
(Von Ulrike Knöfel - Der Spiegel 6.04.2025)

## 🇮🇹 Italien

- Raccontare creatività, cultura e industria: far crescere il valore della lingua italiana nel mondo  
(Antonio Calabrò, [www.huffingtonpost.it](http://www.huffingtonpost.it), 28 aprile 2025)
- Rifiuti dei turisti, monopattini e mobili rotti: così Beatrice e i volontari di Retake puliscono Roma ogni giorno  
(di Elisabetta Ambrosi, 10 Giugno 2025, *Il Fatto Quotidiano*)

*Bien que la majorité des candidats ait démontré une bonne réactivité dans l'entretien avec les jurys de langue étrangère, certains se contentent de réponses très succinctes. Il est à noter que l'exercice du commentaire n'est pas maîtrisé par tous (cohérence, références précises au texte pour illustrer le propos). En ce qui concerne la traduction, elle pose parfois de vrais problèmes à des candidats qui ne semblent pas s'y être préparés.*

*Il est recommandé un travail sur la prononciation qui peut présenter un obstacle dans la communication. Il est possible aujourd'hui d'écouter des articles de presse et ainsi améliorer la prononciation des phonèmes et le schéma d'accentuation notamment pour le lexique courant.*

*Par ailleurs, l'accent doit être mis sur la maîtrise d'un vocabulaire approprié pour parler des différentes instances (services/département, vocabulaire juridique...) et institutions européennes.*

*Enfin, il est souligné que la grande majorité des candidats va au bout de l'épreuve malgré des difficultés dans l'expression et fait un grand effort de communication.*

## 2) Concours interne

✚ Mise en situation professionnelle collective :

<b>Contexte</b>	Une ville de 100 000 habitants doit faire face à une baisse de recettes inédite liée à un contexte sur lequel elle ne peut agir. Avant de rechercher de nouvelles recettes, la majorité cherche à réduire ses dépenses et veut commencer par celles qui lui semble les moins essentielles.
<b>Problématique</b>	La Maire demande à la/au DGS de lui faire des propositions de suppression totale ou partielle des dépenses portées au sein des politiques par la commune sans remettre en cause la mise en oeuvre du projet municipal.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-DGS</li><li>-DGA aménagement</li><li>-DGA services à la population</li><li>-Directeur ou Directrice de la communication et des relations publiques</li></ul>

<b>Contexte</b>	Une Métropole de 500 000 habitants fait face depuis une semaine maintenant à une grève des services de la propreté. La grève est très suivie et les ordures s'accumulent sur les trottoirs. La couverture médiatique est importante et l'insatisfaction croissante des usagers met le président de la métropole sous pression. Il a demandé à sa direction générale de régler rapidement la situation. Le préavis met en lumière la dégradation des conditions de travail, la vétusté du matériel, la fin de la politique du « fini parti », le taux de vacance de poste important.
<b>Problématique</b>	Le directeur général des services réunit ses équipes pour préparer une rencontre entre le président et les organisations syndicales prévue plus tard dans la journée.
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- DGS</li><li>- Directeur ou directrice des ressources humaines</li><li>- Directeur ou directrice de la propreté</li><li>- DGA ressources (finances, RH, communication)</li></ul>

## ✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- La différenciation : un enjeu pour les collectivités ?
- Faut-il clarifier les compétences entre les niveaux de collectivités ?
- La commande publique : comment concilier efficacité et transparence ?
- Les politiques éducatives locales : quel rôle pour les collectivités ?
- Les collectivités territoriales et les mobilités
- Les communes ont-elles encore un rôle à jouer ?
- Faut-il « recentraliser » certaines politiques locales ?
- La tarification des services publics : équité ou efficacité ?
- Les relations entre collectivités : coopération ou concurrence ?
- Votre regard sur les modes de gestion des services publics locaux

*La quasi-totalité des candidats a respecté le formalisme attendu de l'épreuve concernant l'exposé (temps imparti et plan). Mais certains n'ont pas suffisamment préparé l'épreuve : manque de connaissances, incapacité à cerner les enjeux principaux et à prendre de la hauteur.*

*Il a été relevé une difficulté à se projeter dans le cadre d'emplois (méconnaissance de la réforme de la haute fonction publique) et à démontrer une posture adaptée au regard des responsabilités relevant du grade d'administrateur.*

*Il est conseillé aux candidats de :*

- *Suivre l'actualité, préparer une matière juridique (rigueur, références précises, connaissance des grandes lois nationales et du droit européen...) et s'armer de connaissances sérieuses.*
- *Apprécier l'épreuve comme un échange d'idées, un espace de controverse possible pour prendre une position éclairée et argumentée et non pas comme une simple épreuve technique.*
- *Affirmer une posture de cadre supérieur de la FPT : tenir des positions argumentées, étayées face au jury.*

## ✚ Questions européennes

- Les actes d'exécution permettent-ils une application cohérente du droit de l'Union ?
- La Commission européenne détient-elle véritablement le monopole de l'initiative législative ?
- Comment l'Union européenne répond-elle à l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale ?
- Le « dialogue des juges » est-il nécessaire à la construction européenne ?
- La politique européenne de l'énergie est-elle une politique commune ?
- Quel bilan de la politique européenne sur la crise sanitaire COVID 19 (2020-2022) ?
- Quelles sont les limites du processus d'élargissement de l'Union européenne ?
- Quels sont les moyens dont dispose l'Union européenne pour faire face aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine ?
- Le rôle du Parlement européen dans le processus législatif européen est-il satisfaisant ?
- Quelle évolution des règles du droit budgétaire depuis l'Acte Unique ?

*De manière générale, les candidats ont montré une bonne maîtrise des enjeux européens. Le niveau est globalement satisfaisant et la préparation est sérieuse.*

*Il a été perçu une réelle volonté de structurer le propos et de présenter une argumentation.*

Les futurs candidats gagneraient à prendre davantage de recul sur la matière pour situer les problématiques dans divers cadres (internationaux ou locaux).

De même, il est recommandé de renforcer la maîtrise des questions institutionnelles et du contentieux, souvent essentielle pour la compréhension du fonctionnement de l'UE.

#### 🌐 Questions sociales

- Le logement social est-il en crise ?
- Faut-il recentraliser la protection de l'enfance ?
- Histoire et perspectives de la branche autonomie de la sécurité sociale (« 5ème branche »)
- Quelle politique de rémunération pour rendre sa collectivité territoriale attractive ?
- La politique de la ville : bilan et perspectives
- Les attributions de logements sociaux
- Les politiques de qualité de vie au travail dans les collectivités et les entreprises
- Faut-il confier aux départements l'intégralité de la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux ?
- La tarification des services publics
- La politique familiale est-elle efficace ?

*Très souvent les sujets de société d'actualité ne sont pas assez maîtrisés. Le niveau général reste correct mais il faut améliorer la connaissance de l'ensemble du programme. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à la gestion du temps d'exposé et à sa structuration. Enfin, il convient d'apporter davantage d'éléments concrets et opérationnels et travailler la posture de cadre supérieur.*

#### 🌐 Anglais

- Trump tariffs have sparked a 'Buy Canadian' surge, but keeping the trend alive faces hurdles  
*(By Melise Panetta - Shortened and adapted from The Conversation, 03 March 2025)*
- Bessent says IMF and World Bank need reform and there's an 'opportunity for a big deal' with China  
*(By Fatima Hussein and Chris Megerian - Shortened and adapted from Associated Press, 24 April 2025)*
- Spanish power cut highlights fundamental weakness in EU power grid  
*(By Robert Hodgson - Shortened and adapted from Euronews, 30 April 2025)*
- Canada's immigration process is increasingly digitized, but that can make it difficult to navigate  
*(By Ashika Niraula - adapted from The Conversation, 09 March 2025)*
- Amazon forest felled to build road for climate summit  
*(By Ione Wells - Shortened and adapted from BBC, 12 March 2025)*
- It is safe for me to write this article – and for you to read it. But globally, those rights are under grave threat  
*(By Antonio Zappulla - Shortened and adapted from The Guardian, 3 May 2025)*
- Europe courts US academics fleeing Trump's science purge  
*(By Michael Peel - Adapted from Financial Times March 19, 2025)*
- China's dwindling marriage rate is fuelling demand for brides trafficked from abroad  
*(By Ming Gao - Shortened and adapted from The Conversation, March 14, 2025)*
- How has Deliveroo turned a profit? By slashing the pay and dismantling the rights of riders like me  
*(By Shaf Hussain - Adapted from The Guardian, Mon 31 Mar 2025)*

- Labour to tighten gift rules after Duffield's resignation  
*(By David Maddox, Millie Cooke - Shortened and adapted from The Independent (London, UK), September 30, 2024)*

 Allemand

- Geld gefunden, Soldaten gesucht  
*(06.04.2025 – Deutschlandfunk)*

 Espagnol

- Inteligencia artificial para cuidar el medioambiente  
*(Texto resumido y adaptado de "Inteligencia artificial para cuidar el medioambiente", escrito por Tomás Balmaceda, publicado en La Nación el 6 de junio de 2023)*

 Italien

- Mattarella ai Prefetti: "Il 2 giugno sia momento di unità e concordia intorno ai valori della Repubblica. A ogni cittadino la responsabilità della coesione sociale"  
*(1 Giugno 2025, Il Fatto Quotidiano)*

*Certains candidats ne semblent pas avoir préparé toutes les tâches de l'épreuve et la traduction reste un exercice difficile pour beaucoup d'entre eux. Du fait de nombreux calques, la mise en français est souvent maladroite; et le commentaire de l'article n'est pas toujours élaboré.*

*Les candidats doivent s'assurer de maîtriser le vocabulaire relatif à leur parcours professionnel. Ils doivent également travailler la prononciation, fréquemment peu authentique, à travers l'écoute de l'actualité en langue étrangère.*

### 3) Troisième concours

✚ Mise en situation professionnelle collective

<b>Contexte</b>	<p>Le président du conseil départemental préside également de plein droit l'établissement public Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).</p> <p>Dans un souci d'efficience ainsi que d'affichage public, il souhaiterait que soient engagées des coopérations et des mutualisations, soit par convention entre les deux entités, soit par « absorption » par l'une ou l'autre des deux entités, d'un certain nombre de leurs services au coeur d'activité similaires : les services marchés publics, les services immobiliers, ainsi que les ateliers automobiles.</p>
<b>Problématique</b>	<p>Avant que soit organisée une réunion de travail entre les services de la collectivité et ceux de l'établissement public, le président demande à ce que les directeurs concernés du département tiennent une réunion préparatoire.</p> <p>Cette réunion préparatoire consistera à identifier quelles sont les forces et les faiblesses de chacun des services du département, quels indicateurs de mesure de la performance des services respectifs pourront être proposés au SDIS (notamment pour envisager quelle entité prendrait le <i>leadership</i> d'un domaine), quel modèle entre le conventionnement et la fusion sera le plus opportun dans chaque domaine et quels freins politiques/humains/sociaux seront à craindre.</p>
<b>Fonctions occupées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Directeur ou Directrice général(e) adjoint(e) chargé(e) des dynamiques territoriales</li><li>-Directeur ou Directrice des infrastructures, des routes et des transports</li><li>-Directeur ou Directrice du patrimoine immobilier</li><li>-Directeur ou Directrice support des finances et de la commande publique</li></ul>

## POUR LES COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS DES EXAMINATEURS, SE REFERER AU CONCOURS EXTERNE (APPRECIATIONS COMMUNES)

### 🇪🇺 Questions européennes

- La Cour de justice de l'Union européenne joue-t-elle un rôle moteur dans l'intégration juridique européenne ?
- La crise énergétique en 2025 : quelles conséquences sur la politique commune de l'énergie en Europe ?

### 🇪🇺 Questions sociales

- Le dialogue social dans la fonction publique territoriale
- L'Europe sociale

### 🇪🇺 Droit et gestion des collectivités territoriales

- La coopération décentralisée : quels enjeux pour les territoires ?
- Les schémas territoriaux : outils de planification ou de communication ?

### 🇬🇧 Anglais

- We make up a quarter of the population yet our votes do not seem to count for much  
*(By James -Moore - Adapted from The Independent (London, UK) June 10, 2024)*
- Shein backlash fails to deter shoppers: 'I spend £20 a month'  
*(By Tom Espiner & Lucy Acheson - Shortened and adapted from BBC, 18 January 2025)*

### 🇮🇹 Italien

- Giornata mondiale dell'infanzia, la garante: "Nelle scelte di bilancio privilegiare i minorenni"  
*(20 Novembre 2024, La Repubblica)*

# **Données Statistiques**

## I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe .....	<b>24 postes</b>
Concours externe spécial .....	<b>4 postes</b>
Concours interne .....	<b>22 postes</b>
Troisième concours .....	<b>4 postes</b>

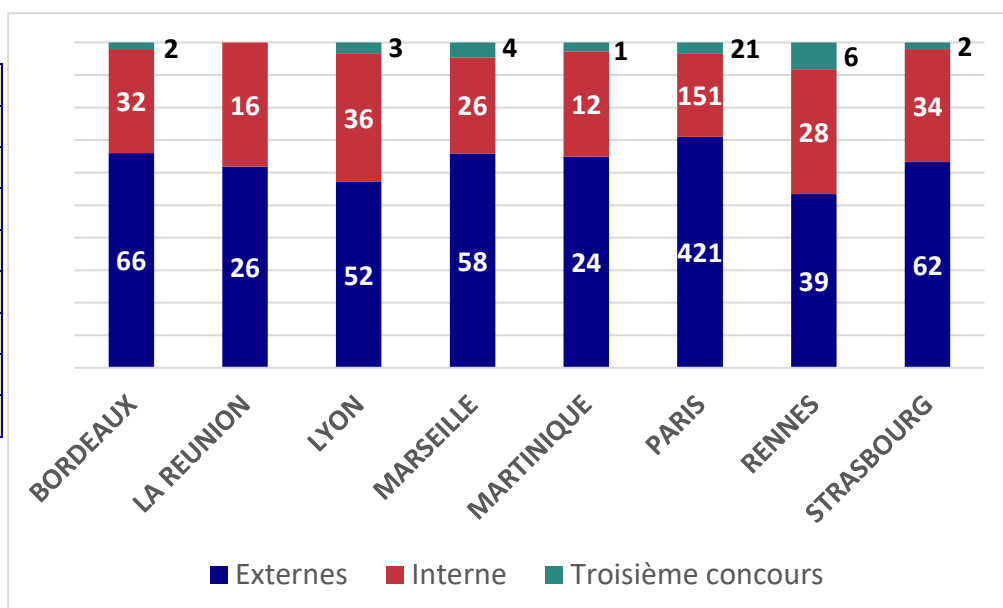
**Soit un total de 54 postes**

## II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

### **Candidats admis à concourir**

*L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service concours et examens professionnels.*

BORDEAUX	<b>100</b>
LA REUNION	<b>42</b>
LYON	<b>91</b>
MARSEILLE	<b>88</b>
MARTINIQUE	<b>37</b>
PARIS	<b>593</b>
RENNES	<b>73</b>
STRASBOURG	<b>98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 122</b>



### **Focus admis à concourir externes**

	Externe	Externe spécial	Sur les 2
BORDEAUX	66	13	13
LA REUNION	26	1	1
LYON	51	2	1
MARSEILLE	58	3	3
MARTINIQUE	24	0	0
PARIS	419	43	41
RENNES	39	8	8
STRASBOURG	61	15	14
<b>TOTAL</b>	<b>744</b>	<b>85</b>	<b>81</b>

**Taux de présence pour la session 2025 : 44,6%**

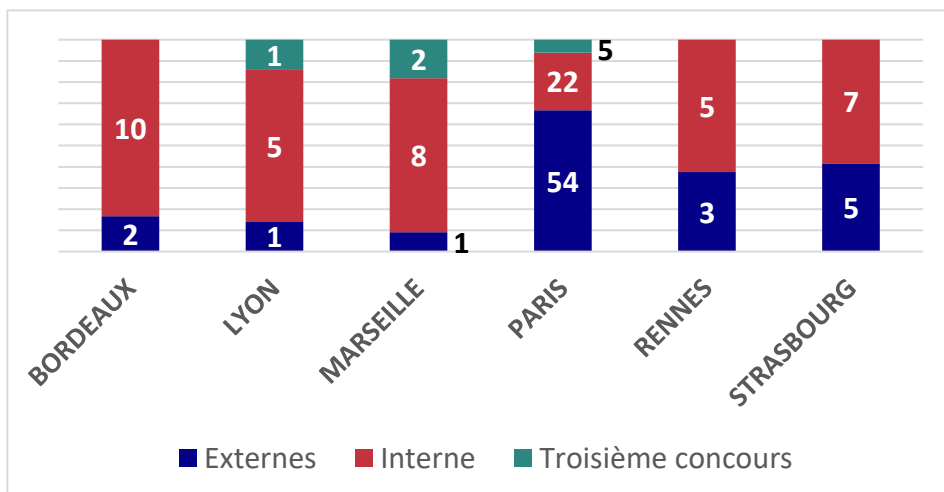
(concours externes : 39,2% - concours interne : 55,8% - troisième concours : 51,3%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, le taux de présence était de 49,8% (externes : 42,7% - interne : 64,5% - troisième concours : 51,4%)

### Candidats admissibles

BORDEAUX	12
LA REUNION	1
LYON	7
MARSEILLE	11
MARTINIQUE	0
PARIS	81
RENNES	8
STRASBOURG	12
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>



### Focus admissibles externes

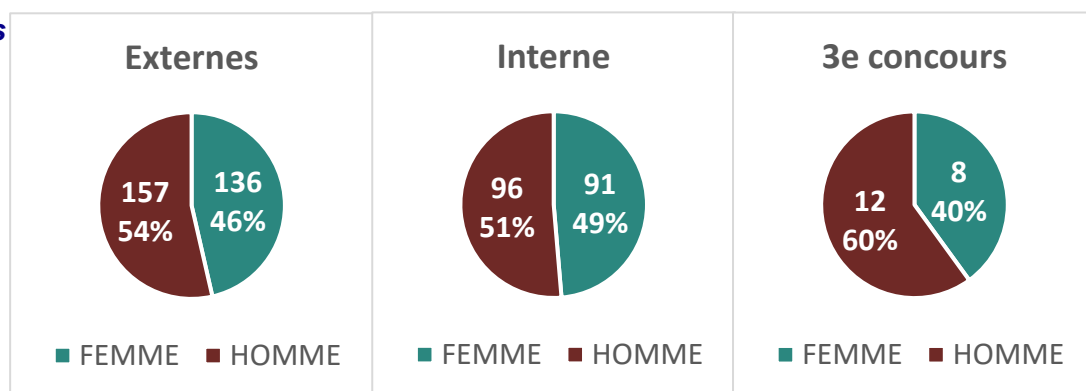
	Externe	Externe spécial	Sur les 2
BORDEAUX	2	0	0
LA REUNION	0	0	0
LYON	1	0	0
MARSEILLE	1	0	0
MARTINIQUE	0	0	0
PARIS	49	11	6
RENNES	2	1	0
STRASBOURG	5	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>9</b>

## III. PROFILS DES CANDIDATS

### GENRE

#### Candidats présents

FEMME	235
HOMME	265
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>



#### Focus présents externes

	Externe	Externe spécial	Sur les 2
FEMME	135	31	30
HOMME	157	27	27
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>	<b>58</b>	<b>57</b>

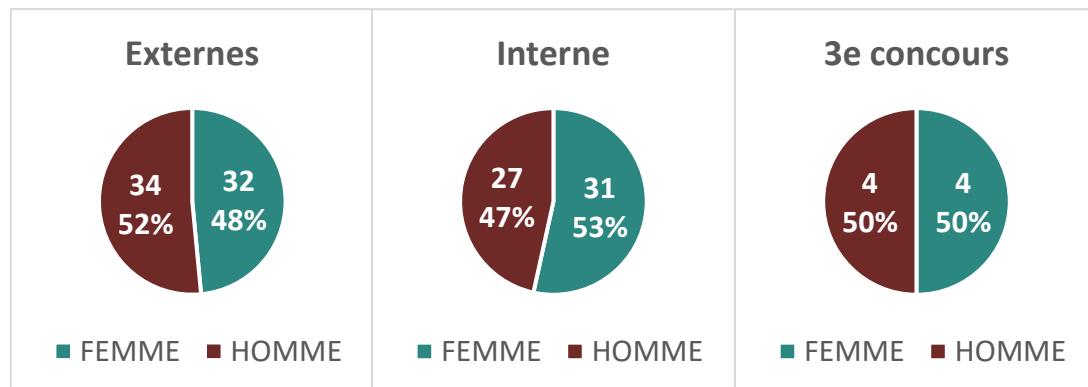
## 47% de femmes et 53% d'hommes présents en 2025

### Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter au concours (46,8%). Ils étaient majoritaires sur toutes les voies : externes (52,5%), interne (53,7%) et troisième concours (57,9%).

### Candidats admissibles

FEMME	67
HOMME	65
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>



### Focus admissibles externes

	Externe	Externe spécial	Sur les 2
FEMME	28	8	4
HOMME	32	7	5
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>9</b>

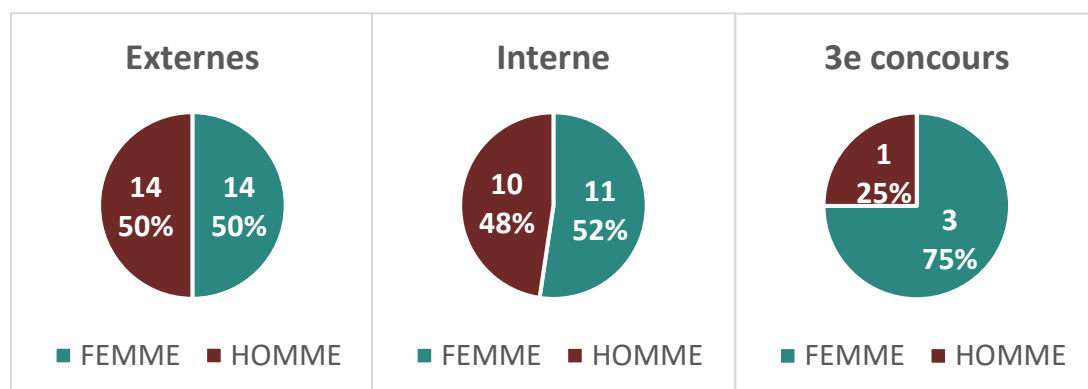
## 50,8% de femmes et 49,2% d'hommes admissibles en 2025

### Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, les femmes admissibles étaient également plus nombreuses (56,1%). Elles étaient majoritaires en externes (54,1%) et en interne (59,3%). 50% de femmes et 50% d'hommes étaient admissibles au troisième concours.

### Lauréats

FEMME	28
HOMME	25
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>



### Focus lauréats externes

	Externe	Externe spécial
FEMME	11	3
HOMME	13	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>4</b>

Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes

## 52,8% de femmes et 47,2% d'hommes lauréats en 2025

### Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, les femmes lauréates étaient majoritaires (53,7%). Elles étaient plus nombreuses en interne (68,2%), tandis que les hommes étaient plus nombreux en externes (57,1%). 50% de femmes et 50% d'hommes étaient lauréats sur le troisième concours.

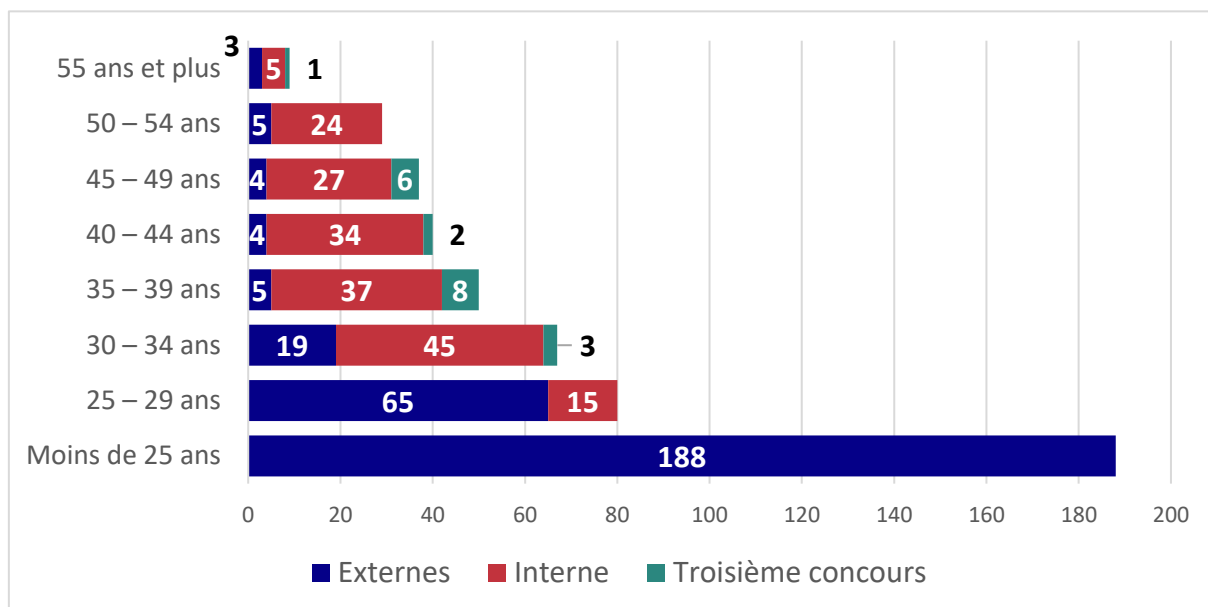
## Âge

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), les candidats de moins de 30 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (4 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 30 ans.

Le critère d'admission à concourir pour le troisième concours étant 8 années (non simultanées) d'activités dans le secteur privé et/ou de mandats électoraux locaux et/ou en tant que responsables d'association, les candidats ont en majorité plus de 30 ans.

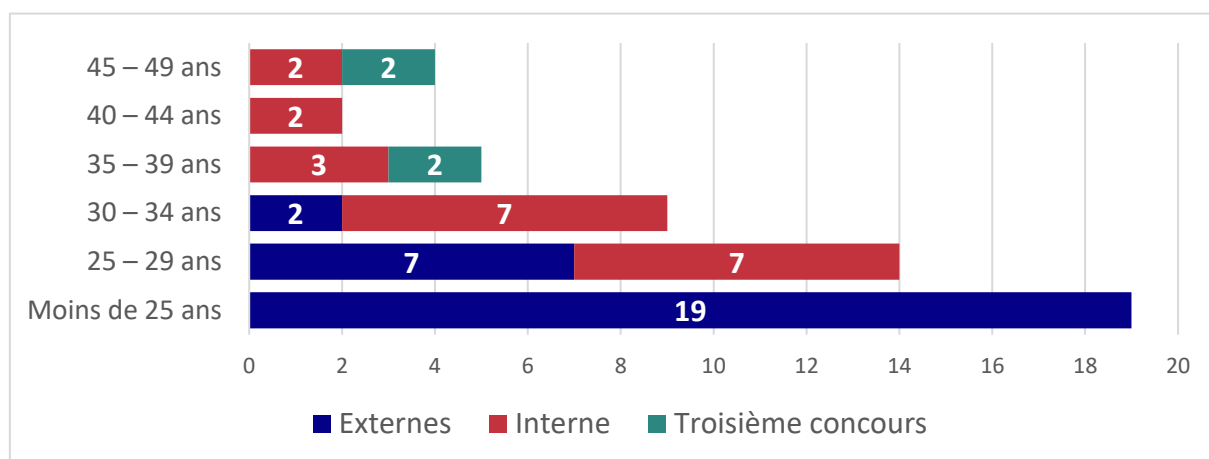
### Candidats présents



### Focus présents externes

	Externe	Externe spécial	Sur les 2
Moins de 25 ans	187	47	46
25 – 29 ans	65	10	10
30 – 34 ans	19	1	1
35 – 39 ans	5	0	0
40 – 44 ans	4	0	0
45 – 49 ans	4	0	0
50 – 54 ans	5	0	0
55 ans et plus	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>	<b>58</b>	<b>57</b>

## Lauréats



### Présents et Lauréats - session 2025

Concours externes : la tranche d'âge moins de 25 ans est la plus représentée.

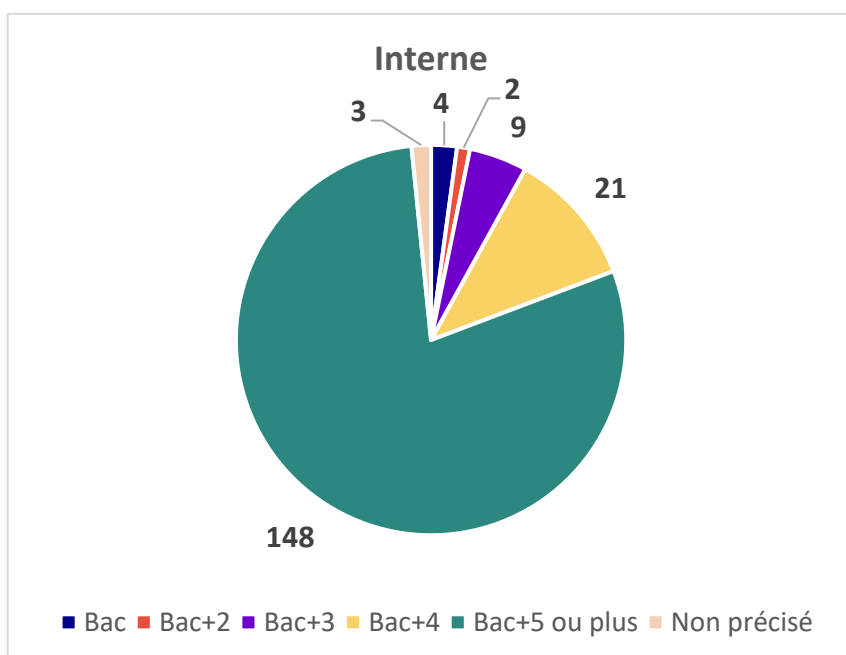
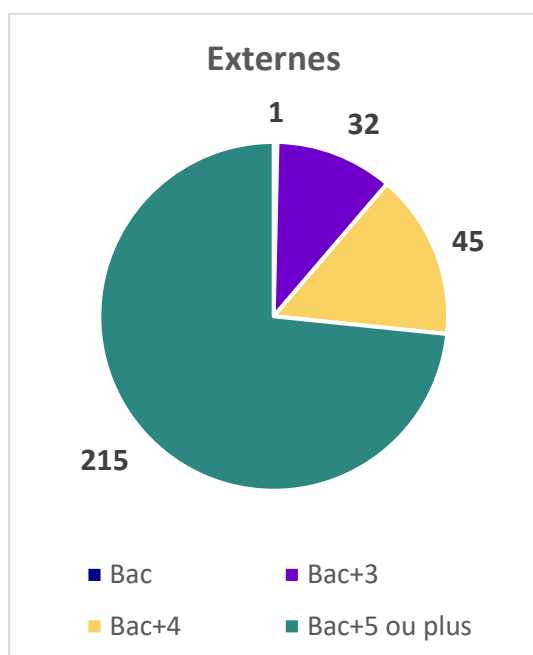
Concours interne : la tranche d'âge 30-34 ans est la plus représentée pour les présents et cette tranche d'âge est à égalité avec celle de 25-29 ans pour les lauréats.

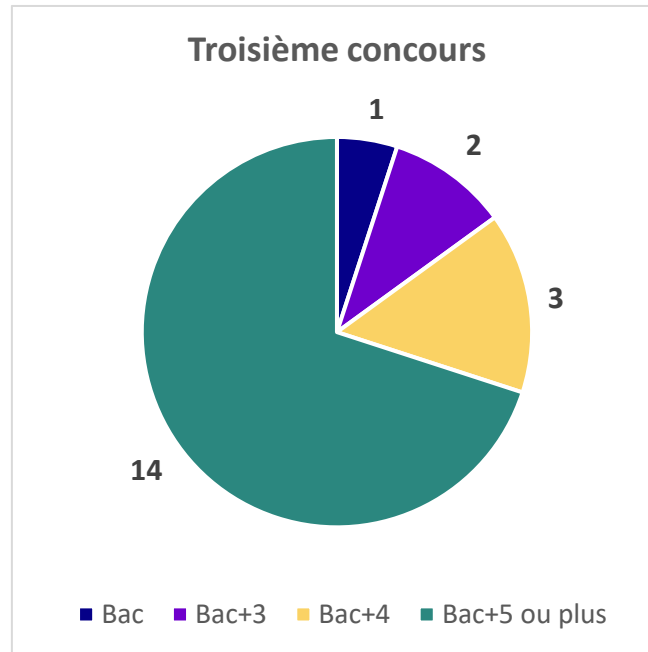
Troisième concours : la tranche d'âge 35-39 ans est la plus représentée pour les présents et cette tranche d'âge est à égalité avec celle des 45-49 ans pour les lauréats.

## Niveau d'études

### Candidats présents

Bac ou équivalent	6
Bac+2	2
Bac+3	43
Bac+4	69
Bac+5 ou plus	377
Non précisé	3
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>





### **Focus présents externes**

	Externe	Externe spécial	Sur les 2
Bac	1	0	0
Bac+2	0	0	0
Bac+3	31	6	5
Bac+4	45	12	12
Bac+5 ou plus	215	40	40
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>	<b>58</b>	<b>57</b>

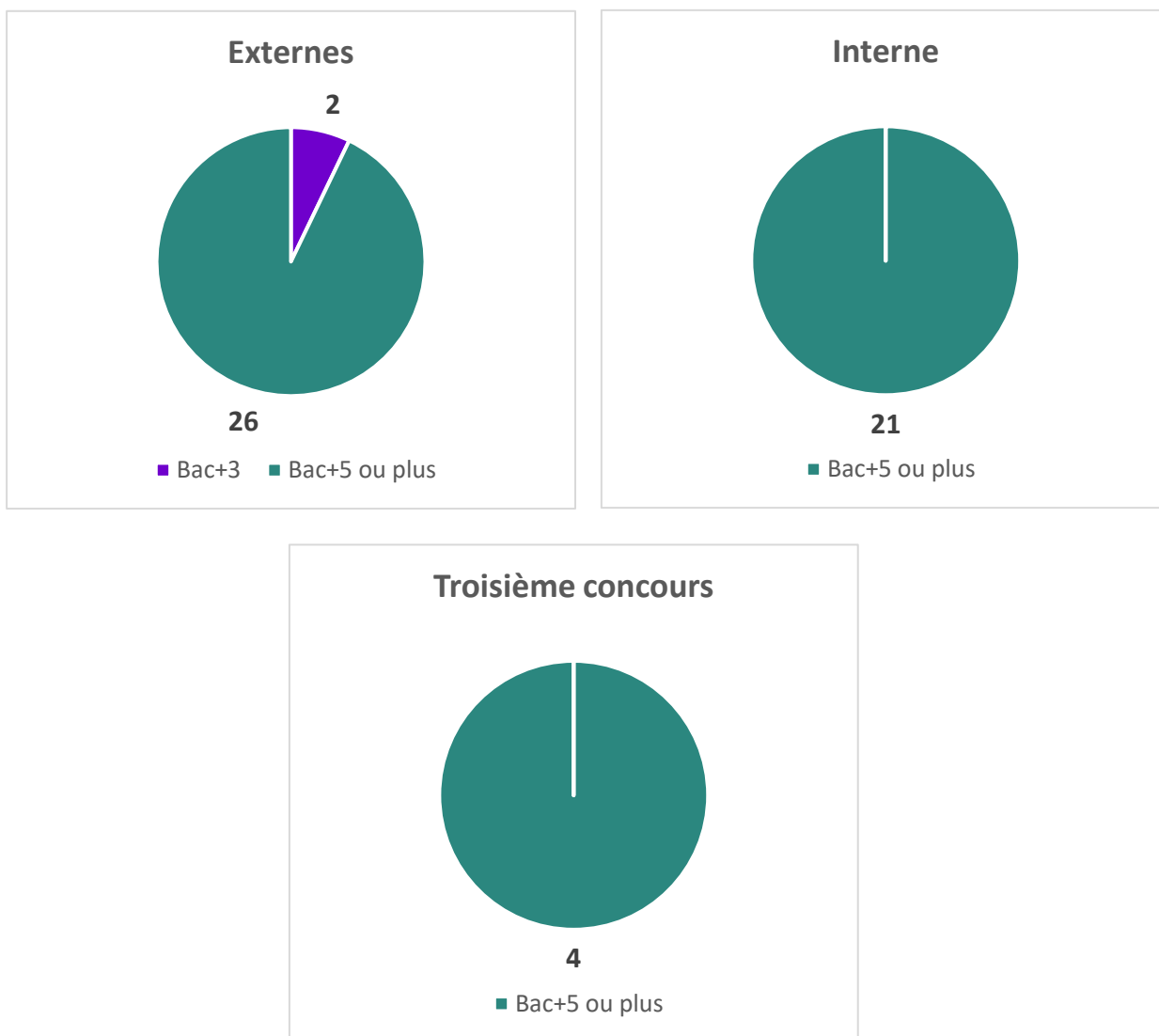
### **Présents – session 2025 : 75,4% de candidats ont un diplôme Bac+5**

Concours externes : 73,4% des candidats ont un diplôme Bac+5 alors que le critère de diplôme requis est Bac+3.

Concours interne et troisième concours : bien que le critère d'éligibilité porte sur l'ancienneté professionnelle, 79,1% des candidats en interne et 70% des candidats au troisième concours sont diplômés Bac+5.

### **Lauréats**

Bac+3	<b>2</b>
Bac+5 ou plus	<b>51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>



### Focus lauréats externes

	Externe	Externe spécial
Bac+3	1	1
Bac+5 ou plus	23	3
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>4</b>

*Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes*

### Lauréats – session 2025 : 96,2% de candidats sont diplômés Bac+5

Concours externes : 92,9% des lauréats ont Bac+5.

Concours interne : 100% des lauréats ont Bac+5.

Troisième concours : 100% des lauréats sont diplômés Bac+5.

### Lauréats diplômés Bac + 5 d'un institut d'étude politique : 43,4%

Concours externe : 11/24 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Concours externe spécial : 3/4 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

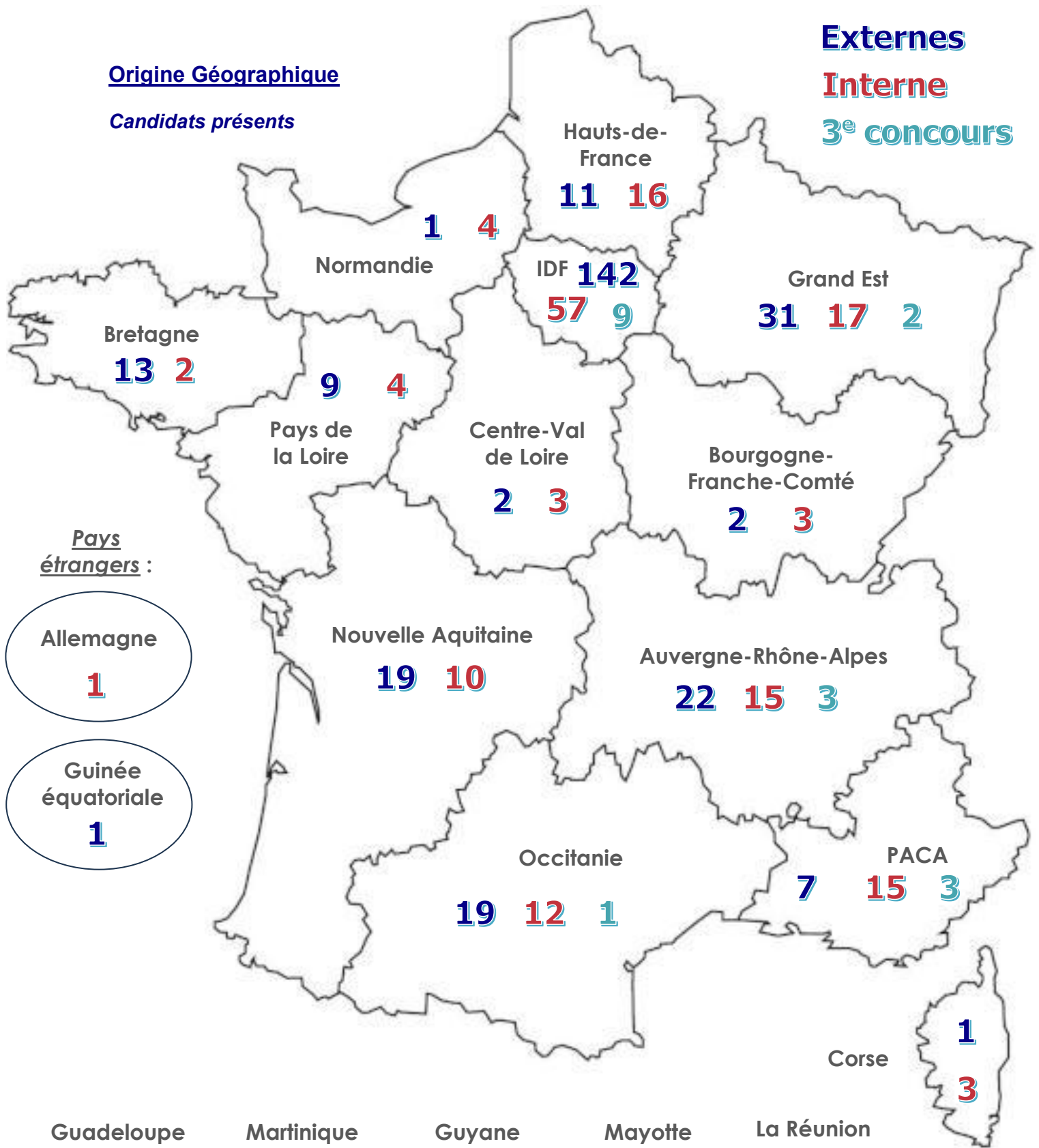
Concours interne : 9/21 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Troisième concours : aucun lauréat n'a de diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Origine Géographique

Candidats présents

Externes  
Interne  
3<sup>e</sup> concours



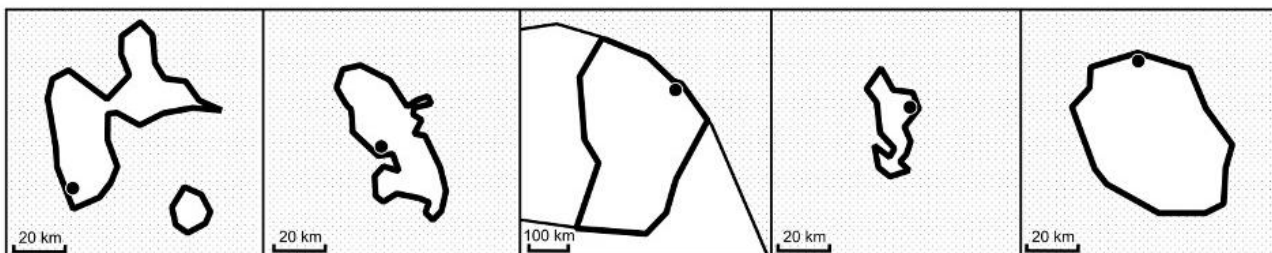
Pays étrangers :

Allemagne

1

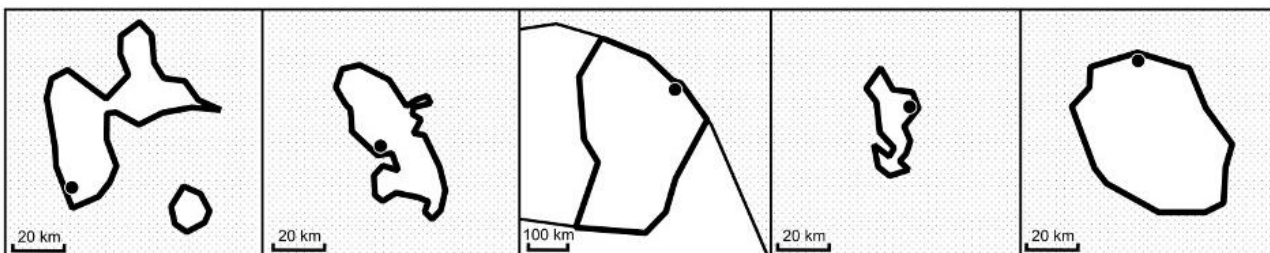
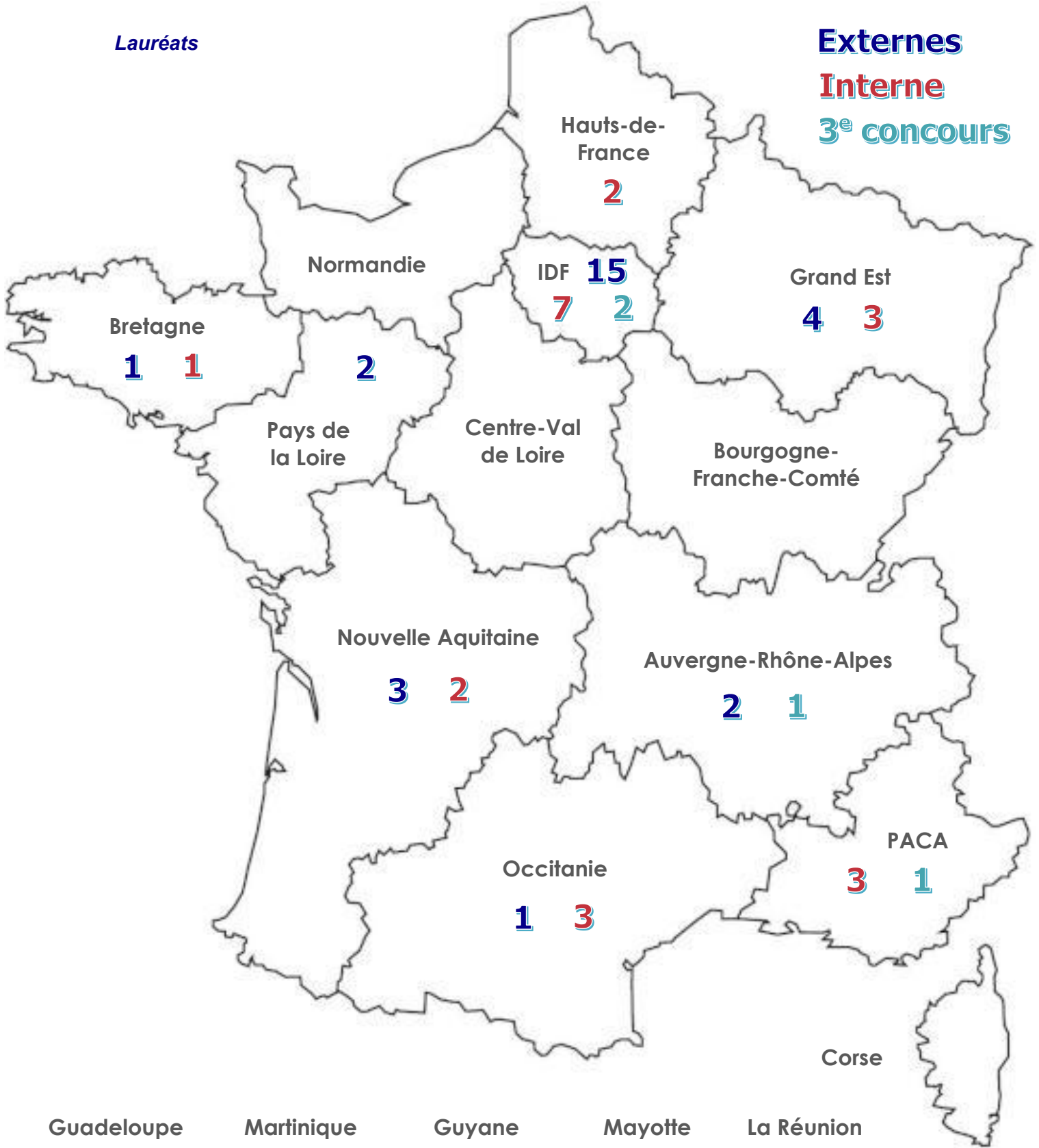
Guinée équatoriale

1



Lauréats

Externes  
Interne  
3<sup>e</sup> concours

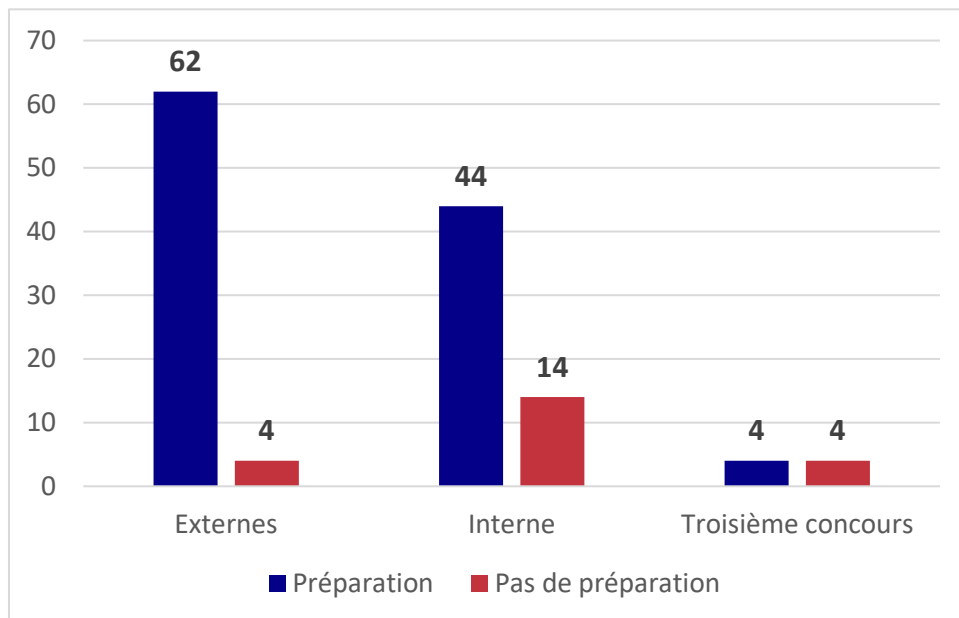


## Préparation aux concours

83,3% des **candidats admissibles** au concours de 2025 ont suivi une préparation.

### Focus sur les candidats admissibles au concours interne

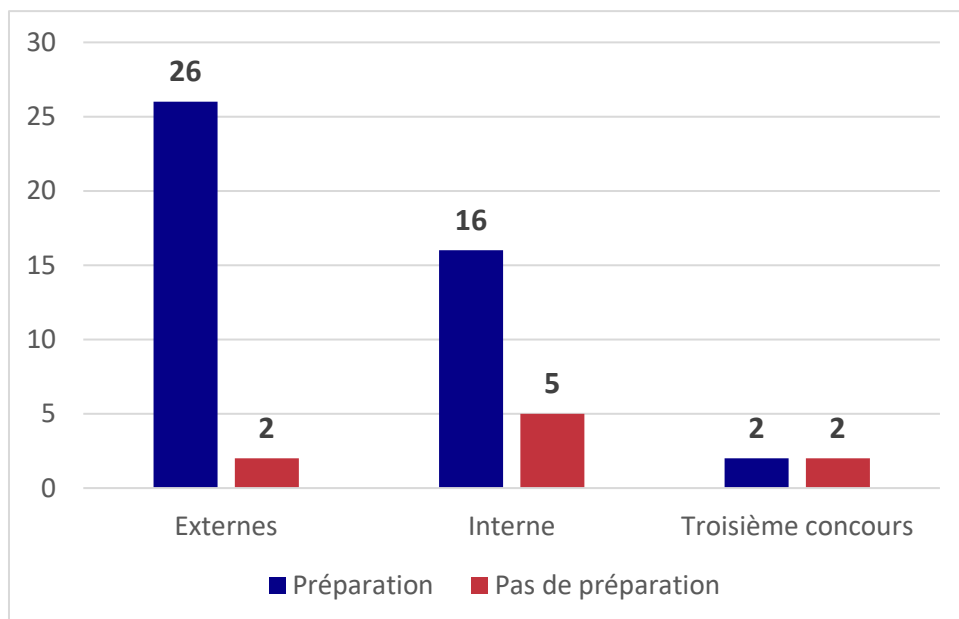
- 27 préparations CNFPT ;
- 14 préparations INSP via l'IGPDE ;
- 2 préparations « autre ».
- 1 préparation IEP.



83% des **lauréats** au concours de 2025 ont suivi une préparation.

### Focus sur les lauréats du concours interne

- 13 préparations CNFPT ;
- 3 préparations INSP via l'IGPDE.



## **Structures, grades ou fonctions d'origine des candidats au concours interne**

### ***Admissibles***

Parmi les candidats admissibles au concours interne, 37 sont agents de la fonction publique territoriale, 17 sont agents de la fonction publique d'Etat, 3 sont agents de la ville de Paris et 1 est agent de la fonction publique sénatoriale.

56,9% des candidats, soit 89,2% des admissibles territoriaux, sont membres du cadre d'emplois des attachés territoriaux : 21 attachés territoriaux, 10 attachés principaux territoriaux et 2 attachés territoriaux hors classe.

20,7% des candidats admissibles sont membres du corps des attachés d'administration de l'Etat : 9 attachés d'Etat et 3 attachés principaux d'Etat.

5,2% des candidats admissibles sont issus du corps des attachés de la ville de Paris : 3 attachés.

17,2% ont des profils variés (contractuels, autres cadres d'emploi ou autres corps) :

- administrateur-adjoint du Sénat (1 candidat) ;
- collaborateur de cabinet dans la fonction publique territoriale (1 candidat) ;
- commissaire des armées - conseiller juridique (1 candidat) ;
- directeur adjoint de cabinet dans la fonction publique territoriale (1 candidat) ;
- ingénieur territorial (1 candidat) ;
- ingénieur principal territorial (1 candidat) ;
- inspecteur des douanes (1 candidat) ;
- inspecteur des finances publiques (1 candidat) ;
- proviseur adjoint (1 candidat) ;
- stagiaire du cycle préparatoire INSP (1 candidat).

### ***Lauréats***

76,2% des lauréats du concours interne sont fonctionnaires territoriaux (16 lauréats), 14,3% sont fonctionnaires d'Etat (3 lauréats) et 9,5% sont fonctionnaires de la ville de Paris (2 lauréats).

Parmi les 21 lauréats, 15 font partie du cadre d'emplois des attachés territoriaux (12 attachés et 3 attachés principaux), 2 sont issus du corps des attachés d'administration de l'Etat (1 attaché et 1 attaché principal), 2 sont attachés de la ville de Paris, 1 est ingénieur territorial et 1 est stagiaire du cycle préparatoire de l'INSP.

#### IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS

##### Notes obtenues aux épreuves d'admissibilité

	<b>COMPOSITION D'ECONOMIE (coef. 3)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE EN ECONOMIE (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,67	12,13	11,50	11,95	10,16	10,81
Note maximum	15	15	15	15	13,50	13,50
Note minimum	7,50	7,50	7,50	8,50	7	7,75
Note supérieure à 10	59	25	50	19	4	2

14 candidats aux concours externes et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'économie.

	<b>COMPOSITION DE DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE EN DROIT PUBLIC (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,09	13,13	12,08	12,29	12,44	12,88
Note maximum	16,25	16	16,50	16	15	15
Note minimum	9,75	10,50	8	8,50	9,25	10,75
Note supérieure à 10	65	28	53	20	7	4

9 candidats aux concours externes et 3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de droit public.

	<b>NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)</b>		<b>VALORISATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (coef. 5)</b>		<b>NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)</b>	
	<b>CONCOURS EXTERNES</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>		<b>3E CONCOURS</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	12,89	12,74	11,63	11,55	12,31	13
Note maximum	17,50	15,50	15	13,50	13	13
Note minimum	9	9,50	8,25	8,75	11	13
Note supérieure à 10	64	27	49	17	8	4

10 candidats aux concours externes et 2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de note de synthèse OGCT/valorisation de l'expérience professionnelle.

COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)						
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,23	13,80	12,34	12,64	12,31	12,38
Note maximum	16,25	16	16,50	16	14	13,50
Note minimum	7,50	11	8,50	10,50	11	11
Note supérieure à 10	63	28	54	21	8	4

16 candidats aux concours externes, 1 candidat au concours interne et 1 candidat au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition société contemporaine.

FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)						
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,18	12,72	11,53	12,15	13,03	13,81
Note maximum	16,50	16,50	17,75	17,75	15	15
Note minimum	5,25	5,25	6,50	7	9,50	12,50
Note supérieure à 10	54	25	41	16	7	4

75 candidats aux concours externes, 24 candidats au concours interne et 2 candidats au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de finances publiques.

### **Seuils d'admissibilité 2025**

**191,75 points** soit une moyenne de **11,98 / 20** pour le **concours externe**  
**Soit 60 candidats admissibles**

**187,50 points** soit une moyenne de **11,72 / 20** pour le **concours externe spécial**  
**Soit 15 candidats admissibles**

**175 points** soit une moyenne de **10,94 / 20** pour le **concours interne**  
**Soit 58 candidats admissibles**

**167 points** soit une moyenne de **10,44 / 20** pour le **troisième concours**  
**Soit 8 candidats admissibles**

## **Epreuves d'admission**

*Nombre de candidats admissibles ayant renoncé à passer les épreuves orales : 3*

*Concours externes : 3*

*Concours interne : 0*

*Troisième concours : 0*

## **Répartition des candidats admissibles et des lauréats selon leurs choix de matières**

- **CONCOURS EXTERNES**

### ***3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales***

Questions européennes : 32 candidats dont 13 lauréats.

Questions sociales : 31 candidats dont 15 lauréats.

### ***5<sup>ème</sup> épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien***

Epreuve de langue vivante : les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (54 candidats). 3 candidats ont choisi l'allemand, 4 candidats ont choisi l'espagnol et 2 candidats ont choisi l'italien. 22 lauréats ont choisi l'anglais, 3 lauréats ont choisi l'allemand et 3 lauréats ont choisi l'espagnol.

- **CONCOURS INTERNE**

### ***3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales***

Questions européennes : 31 candidats dont 10 lauréats.

Questions sociales : 27 candidats dont 11 lauréats.

### ***5<sup>ème</sup> épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien***

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : si les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (43 candidats), 3 ont choisi l'allemand et 5 ont choisi l'espagnol. 16 lauréats ont choisi l'anglais, 1 lauréat a choisi l'allemand et 2 lauréats ont choisi l'espagnol.

- **TROISIEME CONCOURS**

### ***3<sup>ème</sup> épreuve d'admission : DGCL, questions européennes ou questions sociales***

Droit et gestion des collectivités territoriales : 3 candidats ont choisi DGCL dont 1 lauréat.

Questions européennes : 3 candidats ont choisi questions européennes dont 2 lauréats.

Questions sociales : 2 candidats ont choisi questions sociales dont 1 lauréat.

### ***Epreuve facultative d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien***

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : 5 candidats ont choisi l'anglais et 1 a choisi l'italien. 3 lauréats ont choisi l'anglais et 1 lauréat a choisi l'italien.

## Notes aux épreuves d'admission

1 <sup>ère</sup> EPREUVE D'ADMISSION						
ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)						
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	11,66	13,41	10,78	13,31	11,69	13,50

15 candidats en externes, 21 candidats en interne et 2 candidats au troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve d'entretien avec le jury.

1 lauréat externes et 1 lauréat interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve d'entretien avec le jury.

2 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION						
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)						
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	10,56	11,73	10	11,38	10,25	11,75

25 candidats en externes, 22 candidats en interne et 4 candidats au troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

4 lauréats externes, 1 lauréat interne et 1 lauréat troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

3 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION						
INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPEENNES OU QUESTIONS SOCIALES (coef. 3)				INTERROGATION AU CHOIX ENTRE DGCL, QUESTIONS EUROPEENNES OU SOCIALES (coef. 3)		
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	12,19	12,75	12,53	14,07	11,13	12

4 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION				
DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (coef. 3)				
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	9,44	11,14	10,01	12,64

33 candidats en externes et 31 candidats en interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de DGCL.

7 lauréats externes et 6 lauréats interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de DGCL.

	5 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION				EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)	
	EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 2)		EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)			
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,48	12,34	11,69	12,95	13,25	13,88

### Notes moyennes aux épreuves à choix de matières

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Questions européennes	12,80	13,12	13,39	14,75	14,67	15,50
Questions sociales	11,56	12,43	11,56	13,45	9	7
Droit et gestion des collectivités territoriales					9	10

*1 candidat en interne a obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de questions européennes.*

*5 candidats en externes, 7 candidats en interne et 1 candidat au troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de questions sociales.*

*1 candidat au troisième concours a obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de DGCL.*

*1 lauréat externes, 1 lauréat interne et 1 lauréat troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de questions sociales.*

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Allemand	16	16	18	20		
Anglais	10,90	11,48	10,64	11,72	12,10	12,17
Espagnol	13,50	15	16,90	19,25		
Italien	16,50				19	19

*L'épreuve de langues est facultative pour le concours interne et le troisième concours.*

*19 candidats en externes et 18 candidats en interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne en anglais.*

*1 candidat en externes a obtenu une note inférieure à la moyenne en espagnol.*

*6 lauréats externes et 4 lauréats interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne en anglais.*

## **Seuils d'admission 2025**

**378,50 points** soit une moyenne de **12,21 / 20** pour le **concours externe**  
**Soit 24 candidats admis**

**365 points** soit une moyenne de **11,77 / 20** pour le **concours externe spécial**  
**Soit 4 candidats admis**

**345,50 points** soit une moyenne de **11,91 / 20** pour le **concours interne**  
**Soit 21 candidats admis**

**318,75 points** soit une moyenne de **12,26 / 20** pour le **troisième concours**  
**Soit 4 candidats admis**

Février 2026 : 51 élèves intègrent la formation de l'INET.

---

*Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiés ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.*



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels

pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale



**Certification ISO 9001 : 2015**  
*Élaboration et organisation  
des concours et examens pour le recrutement  
des cadres de direction de la fonction publique territoriale*

Centre National de la Fonction Publique Territoriale  
80, rue de Reilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12  
Tél. : 01 55 27 44 00 - [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)



@CNFPT



@CentreNationalDeLaFonctionPubliqueTerritoriale



@leCNFPT